



Prix
de la *Chancellerie*
2024

Mardi 3 décembre 2024 à 19h
Grand Amphithéâtre de la Sorbonne



Sommaire

• <i>Préambule</i>	1
• <i>La chancellerie des universités de Paris</i>	3
• <i>Les Prix de la chancellerie des universités de Paris</i>	11
• <i>Les donateurs</i>	15
• <i>Les lauréats des Prix de la chancellerie des universités de Paris 2024</i>	19
• <i>La composition des jurys</i>	43



Préambule

Chaque année, les prix de la Chancellerie des universités de Paris distinguent l'excellence scientifique, littéraire et artistique.

Cette excellence est d'abord universitaire. 52 prix solennels de thèse de la Chancellerie sont décernés cette année à des étudiants franciliens en droit et sciences politiques, sciences économiques et de gestion, médecine, sciences, pharmacie, lettres et sciences humaines. Ces prix récompensent des chercheurs et chercheuses qui ont consacré plusieurs années de leur vie à un sujet, en faisant significativement progresser leur discipline avec une application et une abnégation remarquable. Le prix Henri Hertz prolonge cette reconnaissance en honorant une thèse en histoire politique et sociale française qui évoque la lutte contre l'autoritarisme et l'exclusion, sous toutes ses formes. Dans le respect des convictions d'Henri Hertz, il met en valeur des travaux qui éclairent la société contemporaine et invitent à réfléchir sur notre bien commun. En des temps qui paraissent parfois trop rapides, la respiration qu'offre la recherche est bienvenue, voire même nécessaire.

Pour autant, la reconnaissance de votre excellence dépasse le seul cadre de la recherche. La Chancellerie des universités souhaite mettre en lumière tous les travaux et les œuvres qui font progresser les humanités, au sens large et avec tout ce qu'ils peuvent avoir de bienfaits pour notre société. Ainsi, le prix Seligmann distingue des auteurs qui participent au combat contre le racisme et toutes les formes de discrimination. Les prix Fénéon accompagnent de jeunes artistes et écrivains, qui s'illustrent par leur talent et leur originalité. Enfin, le prix Pierre et Yvette Roudy est décerné à deux bacheliers de l'option théâtre qui, par leur interprétation, leur maturité et leur engagement, ont su faire preuve de grandes qualités artistiques et humaines.

Ces distinctions s'adressent donc à tous celles et ceux amenant leur discipline au plus haut niveau, quels que soient leur parcours ou leur origine. Elles s'inscrivent dans la promotion des valeurs de la communauté universitaire, en reconnaissant la curiosité, le talent, le travail et l'ouverture d'esprit. Formons le vœu que cette ambition soit sans cesse entretenue, car elle est au cœur de notre mission d'éducation. Explorer le monde d'hier et d'aujourd'hui, sonder la diversité des langues, des cultures et des esprits, revient à être fidèle aux valeurs qui ont présidé à la création de l'ancienne Université de Paris au XIII^e siècle. Ce sont ces mêmes valeurs que la Chancellerie des universités de Paris continue à défendre aujourd'hui, grâce aux dons et legs dont elle a bénéficié à travers l'histoire. Il faut remercier ici tous ces généreux donateurs, célèbres et anonymes, sans qui il serait impossible de mener à bien ces missions essentielles.

Chers lauréats, il ne me reste plus qu'à vous féliciter chaleureusement pour l'obtention de vos prix. Je formule le vœu que vous continuiez à penser, à construire et à diffuser vos travaux, car l'université a besoin de vos talents pour s'enrichir et élargir toutes nos perspectives. Dans la marche du monde, n'oublions jamais ces humanités.

Bernard Beignier

Recteur de la région académique Île-de-France,

Recteur de l'académie de Paris,

Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France

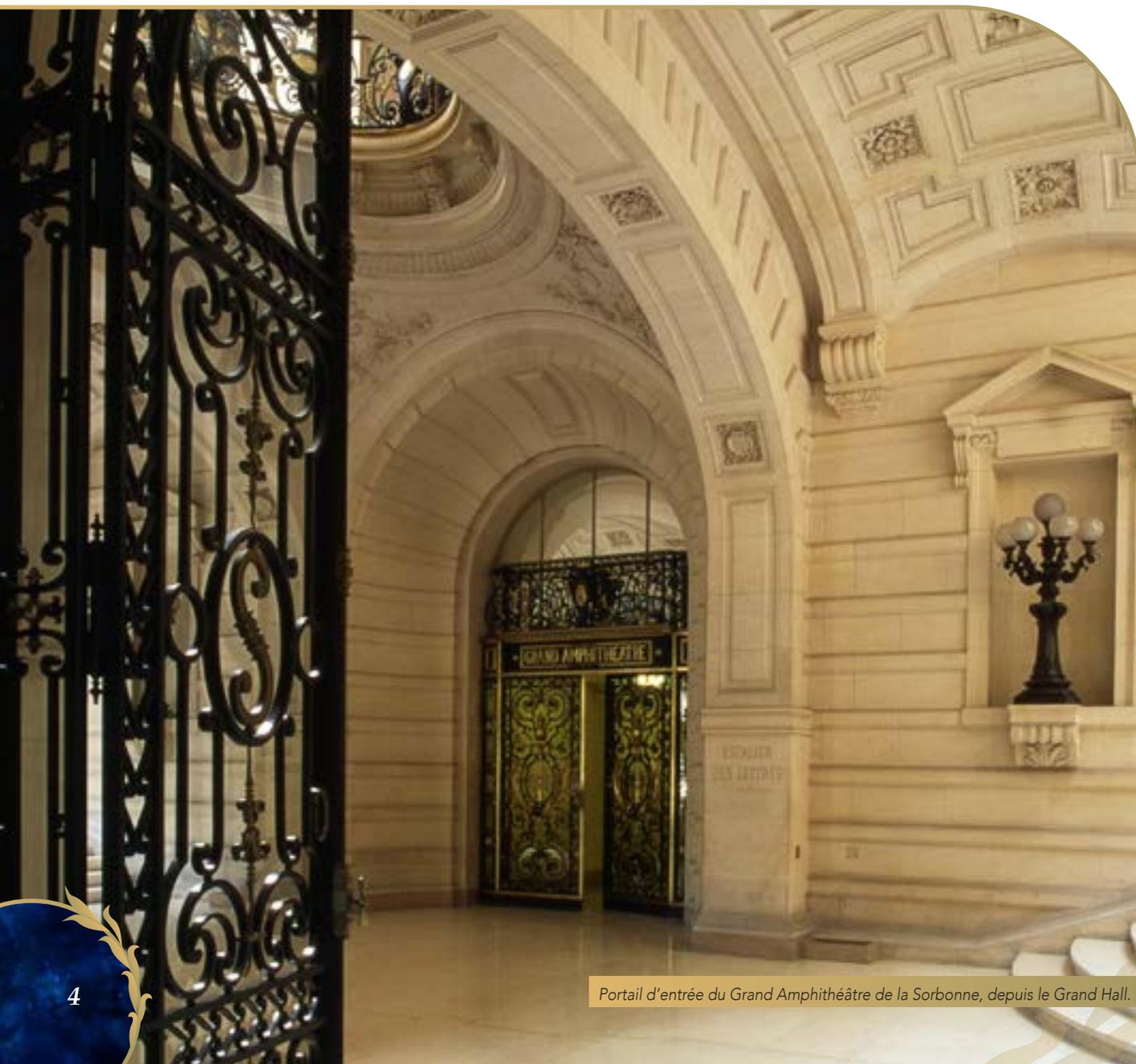


*La chancellerie
des universités
de Paris*

Rôle et missions de la chancellerie des universités de Paris

Créée en 1971, à la suite de l'éclatement de l'Université de Paris en neuf puis treize, et désormais onze universités autonomes, la chancellerie des universités de Paris, établissement public placé sous l'autorité du recteur chancelier, assure l'administration de l'ensemble du patrimoine et des biens indivis de l'ancienne Université de Paris.

Héritière d'un patrimoine, dont celui de la famille de Richelieu, et d'une tradition de plus de huit siècles, la chancellerie des universités de Paris est aujourd'hui la garante du prestige universitaire qui a forgé, *Hic et ubique terrarum*, la renommée internationale de la Sorbonne.



Portail d'entrée du Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, depuis le Grand Hall.

Un peu d'histoire...

L'Université de Paris et la naissance des premières universités européennes

L'Université de Paris voit le jour au cours du XII^e siècle, au terme d'une croissance continue des écoles parisiennes, regroupées rive gauche sur la Montagne Sainte-Geneviève. Dès le début du XIII^e siècle, leur succès rend nécessaire une organisation plus structurée. Afin de donner aux maîtres et étudiants des conditions de vie convenables et de garantir, par des diplômes, la qualité d'études qui deviendront très vite une nouvelle voie d'ascension sociale, l'organisation des écoles est redéfinie par Philippe Auguste selon deux principes : regroupement des maîtres et des étudiants en une communauté appelée Universitas, régie par des statuts fixant des règles de vie au sein d'un système commun d'enseignement, et principe d'autonomie, reconnu et garanti par le diplôme royal de 1200, confirmé, en 1215, par le légat pontifical, puis, en 1231, par la Bulle Parens Scientiarum du pape Grégoire IX. En 2016, on a célébré le 800^e anniversaire de la création de l'Université de Paris.

L'Université de Paris acquiert alors une personnalité morale, des privilèges et se dote de son sceau : « *Universitatis magistrorum et scholarium parisiensium* ». On date des mêmes années 1240, les premières mentions d'un « recteur », maître ès-arts, élu par ses pairs et premier responsable de l'université.

Plusieurs centaines de maîtres et des milliers d'étudiants fréquentent alors les écoles parisiennes, dont la renommée de l'enseignement et la richesse de la bibliothèque, unique rivale de la Bibliothèque Vaticane à Rome, en feront, très vite, un des centres majeurs de la pensée européenne.

Un modèle commun de formation, l'universalité de la langue latine, la reconnaissance universelle des diplômes, font alors de l'Europe un espace intellectuel et culturel où maîtres et étudiants se déplacent, favorisant le processus de diffusion des savoirs et du transfert des idées, dans le cadre d'une peregrinatio academica de Paris ou Bologne, de Naples ou Padoue à Cambridge, Prague, Salamanque ou Cracovie. Ainsi l'Université de Paris accueille-t-elle successivement le théologien souabe Albert le Grand, puis son disciple italien, Thomas d'Aquin, précurseurs de la pensée humaniste en Europe.



Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.

La fondation du collège de Robert de Sorbon

La Sorbonne tire son origine du collège créé en 1253 par Robert de Sorbon, chapelain et confesseur de Louis IX (Saint-Louis), qui en confirme la fondation en 1257.

Accueillant à la fois riches et pauvres, sans distinction d'origine géographique ou familiale, sur les seuls critères d'excellence intellectuelle, le Collège de Sorbon s'impose rapidement comme un établissement d'élite. Égalité, collégialité, moralité, études, telles en sont les règles, rappelées dans sa devise : « *Vivere socialiter et collegialiter et moraliter et scholariter* ».

À la fin du Moyen Âge, l'Université de Paris est le plus grand centre culturel et scientifique européen, attirant plus de 20 000 étudiants. Berceau au XV^e siècle du second humanisme français, la Sorbonne accueille en 1469 la première imprimerie de France, installée par le bibliothécaire de Louis XI, Guillaume Fichet, et le prieur du collège, Jean Heynlin.

À la Renaissance, avec les premières affirmations de l'État, les universitaires bénéficient auprès des rois, princes, évêques, magistrats et personnes privées, d'une autorité et d'un magistère, directement liés à la fonction majeure de conseil qu'ils exercent dans la vie du royaume. La Sorbonne devient bientôt un vivier de compétences et de talents, offrant ainsi à ses étudiants l'opportunité de carrières prestigieuses, en leur permettant d'assumer des charges importantes au sein d'un jeune État moderne en construction.

Après un net déclin au cours de la période des guerres de Religion, les réformes impulsées par Henri IV tendent à accentuer le contrôle royal sur l'institution universitaire, dont les proviseurs comptent bientôt parmi les hommes d'État les plus illustres de leur temps : Richelieu, Mazarin, le cardinal de Retz, Le Tellier, le cardinal de Fleury.

Richelieu et la Sorbonne

C'est Armand-Jean du Plessis, cardinal de Richelieu, qui, au XVII^e siècle, donne à la Sorbonne l'aspect unifié que nous lui connaissons, faisant réaliser par l'architecte Jacques Lemercier un ensemble de bâtiments homogènes et architecturalement cohérents. Étudiant à la Sorbonne dans les années 1606-1607, Richelieu en devint proviseur en 1622. Il fait raser l'ancien collège et la chapelle médiévale pour dégager une cour centrale, aujourd'hui cour d'honneur. Une nouvelle bibliothèque est construite en 1647, par Sanson Letellier. La chapelle de la Sorbonne, chapelle collégiale et chapelle funéraire du cardinal, est édifiée en 1648 par Lemercier. Premier exemple d'architecture religieuse classique parisienne et précurseur des grandes réalisations du Val-de-Grâce et des Invalides, elle abrite le splendide mausolée de marbre du cardinal de Richelieu, par Girardon, chef-d'œuvre de la sculpture funéraire classique.

Au tournant du XVIII^e siècle, fortement marquée par la querelle janséniste, la Sorbonne s'allie au Parlement de Paris pour s'opposer à l'arbitraire royal et pontifical avant de se soumettre au pouvoir absolu, qui exercera sur elle une véritable tutelle.

La Sorbonne participe également aux avancées de l'esprit des Lumières, profondément influencées par le progrès des sciences et l'esprit philosophique. De grands réformateurs, tels Jacques Turgot, prieur de la Sorbonne, avant de devenir ministre de Louis XVI, y exercent des fonctions de responsabilité.

Au cours de la Révolution française, les théologiens de la Sorbonne refusent la Constitution civile du clergé. En 1791, les bâtiments sont fermés. Conséquence de la loi Le Chapelier qui supprimait les corporations, la « Société de Sorbonne » est dissoute, à l'instar des autres universités de province. En 1794, la chapelle devient un Temple de la déesse Raison, avant d'accueillir, sous le Consulat et l'Empire, des ateliers d'artistes.

Dès 1806, Napoléon réorganise l'ensemble du système d'enseignement supérieur français, baptisé Université impériale, et crée les cinq facultés parisiennes, pour y former les enseignants des établissements secondaires et des séminaires : les facultés des Sciences, des Lettres, de Théologie, de Droit et de Médecine. La Sorbonne devient alors le siège des facultés des Sciences, des Lettres et de Théologie, ainsi que le siège du rectorat de l'académie de Paris, sous l'autorité du Grand Maître de l'Université.

Ces trois facultés s'installent tout d'abord au Collège du Plessis ; ce n'est qu'en 1821, qu'elles rejoindront l'ancienne Sorbonne, abandonnée quelque trente ans plus tôt.



François Girardon (1628-1715), Tombeau du cardinal de Richelieu, 1694, Chapelle de la Sorbonne.

La Sorbonne au cœur du nouveau système universitaire républicain

Foyer du libéralisme politique sous la Monarchie de Juillet, la faculté des Lettres tire les bénéfices de sa proximité avec le pouvoir. Guizot, Cousin et Villemain, tour à tour ministres de l'Instruction publique, font de la Sorbonne le cœur du système universitaire parisien et français.

Après l'échec de plusieurs projets de réforme et de reconstruction, sous la IIe République, puis sous le Second Empire, l'avènement de la IIIe République marque un tournant décisif dans l'histoire de la Sorbonne. La défaite face à la Prusse relance, sur un plan universitaire, des projets de réforme, avec le soutien d'illustres personnalités et professeurs, tels que Duruy, Taine, Renan, Monod, Boutmy, Bréal ou encore Berthelot. La spécialisation des enseignements accompagne la création des maîtrises de conférence (la faculté de théologie est supprimée en 1885).

L'Université de Paris, qui avait disparu en tant que corps constitué durant la Révolution, est recrée en 1896, par regroupement des cinq facultés, et la Sorbonne en devient le siège.

La nouvelle Sorbonne de Nénot

La reconstruction des bâtiments du XVII^e siècle, devenus trop exigus et incommodes, est réalisée sous l'impulsion de Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique. Le chantier est confié au jeune architecte Henri-Paul Nénot, élève de Charles Garnier, et la première pierre du nouvel édifice posée en 1885. Sont construits un nouveau palais académique et une nouvelle bibliothèque de 300 places qui compte plus de 600 000 volumes en 1913. Les anciens bâtiments du XVII^e siècle sont détruits et remplacés, l'architecte Nénot ayant cependant soin de conserver le plan et les élévations d'origine de la Sorbonne de Richelieu, autour de la cour d'honneur, et la chapelle de Lemercier.

Si l'ensemble du bâtiment n'est réellement achevé qu'en 1901, la première partie du bâtiment est inaugurée en 1889, pour le centenaire symbolique de la Révolution française. La nouvelle Sorbonne, dont le programme architectural, décoratif et iconographique est signé des plus grands artistes de l'époque comme Puvis de Chavannes, devient alors dans le monde entier le symbole des sciences et de la culture de la jeune République française.

La première moitié du XX^e siècle est pour l'Université de Paris une période de renouveau particulièrement brillante, avec des chercheurs et des enseignants à la pointe des grands développements scientifiques dans de nombreux domaines : en lettres, avec le développement des sciences du langage et la littérature comparée ; en sciences, avec les premières recherches en physique nucléaire. Plusieurs Prix Nobel témoignent de la renommée et du prestige international de ses chercheurs et professeurs : Pierre Curie et Marie Curie, première femme à enseigner en Sorbonne,



Victor Hugo, L. H. Marqueste (1899-1901), Cour d'Honneur de la Sorbonne.

Jean Perrin, Louis de Broglie, Irène et Frédérique Joliot-Curie.

Mais l'Université de Paris paie un lourd tribut durant les deux guerres mondiales.

La Grande Guerre entraîne une hécatombe parmi les étudiants, fauchant une grande partie de la jeune élite universitaire et intellectuelle française. Les monuments aux morts dans la Sorbonne donnent la mesure des pertes subies par l'Université de Paris.

Les effectifs recommencent à croître durant l'entre-deux-guerres. Ce public, pour les deux tiers littéraire, se féminise et s'ouvre à l'international, en particulier grâce à la création, en 1925, de la Cité internationale universitaire située boulevard Jourdan à Paris.

Durant la Seconde Guerre mondiale, les lois d'exclusion promulguées par le régime de Vichy frappent les étudiants et les professeurs juifs.

La mémoire des victimes des deux guerres mondiales, déportés et résistants, est saluée chaque année, lors des commémorations des 11-Novembre et 8-Mai, à l'occasion de cérémonies célébrées dans la crypte de la chapelle de la Sorbonne.

La Sorbonne face au défi de la démocratisation

Dans les années 1950, le nombre d'étudiants s'accroît, pour atteindre 61 400 en 1965, soit dix fois les effectifs prévus par les constructeurs de la nouvelle Sorbonne, un siècle plus tôt. Si la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur permet l'afflux de jeunes étudiants de milieux plus modestes, elle rend également rapidement obsolètes les structures d'enseignement et d'accueil, qu'il faut désormais adapter aux exigences nouvelles de la massification.

La contestation étudiante de Mai 1968, pour contextuelle et sociétale qu'elle fût, s'ancre aussi dans une tradition très « sorbonnarde », qui remonte aux grandes affaires politiques de la fin du XIX^e siècle. Le boulangisme, l'Affaire Dreyfus, furent de premières occasions d'expression pour les étudiants des facultés, qui devinrent des lieux de formation privilégiés des consciences politiques. La guerre d'Algérie relança cette dynamique d'engagement, relayée par le développement d'un milieu associatif étudiant fort.

Les événements de Mai 1968 ne commencent cependant pas en Sorbonne, mais dans l'une des nouvelles universités qui vient précisément d'être construite pour faire face à l'afflux de nouveaux étudiants : Nanterre. Lorsque la contestation gagne le Quartier latin à Paris, la Sorbonne est occupée à son tour au cours du mois de mai, et devient rapidement le symbole international de la contestation étudiante, jusqu'à son évacuation, les 14-16 juin.

La Sorbonne est encore aujourd'hui le lieu d'enseignement et de recherche de quatre universités, héritières de l'ancienne Université de Paris : l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Sorbonne Université et l'université Paris 5 Paris Descartes qui devient université Paris Cité à la faveur de la fusion avec l'université Paris 7 Paris Diderot. L'École pratique des hautes études y est présente également. Mais « la Sorbonne », c'est aussi la marque de reconnaissance qui caractérise le paysage universitaire de Paris et d'Île-de-France.

Au total, ce sont plus de 350 000 étudiants qui bénéficient de l'enseignement de onze universités, porteuses de cette histoire (auxquelles il faut ajouter les quatre nouvelles universités : CY Cergy Paris Université (ex-Cergy-Pontoise), Évry Val d'Essonne, Paris-Est Marne-la-Vallée et Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, créées depuis la division de 1971).





*Les prix
de la chancellerie
des universités
de Paris*

Depuis plus de huit siècles, la priorité reste la même : garantir les meilleures conditions d'enseignement et de recherche aux centaines de milliers d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs qui font la Sorbonne.

À ces fins, la chancellerie des universités de Paris assure pleinement ses missions :

- > en soutenant l'excellence universitaire et la recherche, par l'attribution de prix, bourses et subventions à des étudiants, des chercheurs et des laboratoires de recherche franciliens ;
- > en investissant dans la création de résidences pour étudiants chercheurs ;
- > en assurant l'entretien et le bon fonctionnement du « palais académique », siège de la chancellerie et du rectorat de l'académie de Paris, dont les espaces historiques de prestige sont ouverts au public, à l'occasion de nombreuses manifestations destinées à promouvoir et valoriser le patrimoine de la Sorbonne, comme les Journées européennes du Patrimoine, ou dans le cadre de conférences, colloques, cérémonies ou concerts ;
- > en assurant la conservation, la restauration et la valorisation des nombreuses œuvres d'art qui lui sont confiées, résultat d'une histoire quasi millénaire, notamment par le prêt d'œuvres à des musées dans le cadre d'expositions ;
- > en assurant le financement et en permettant l'accueil de chercheurs en résidence ou l'organisation de colloques internationaux à la Villa Finaly, à Florence ;
- > en assurant le financement de la bibliothèque littéraire Jacques Doucet et en contribuant à l'enrichissement des collections du fonds Doucet de la bibliothèque d'art et d'archéologie de l'Institut national d'histoire de l'art ;
- > en favorisant l'accueil d'étudiants internationaux au sein de ses maisons gérées par la Cité internationale universitaire de Paris ;
- > en encourageant la recherche par la mise à disposition de locaux (Institut Curie, Institut de biologie physicochimique, Institut Poincaré) ;
- > en aidant la santé estudiantine au travers de baux emphytéotiques accordés à la Fondation Santé des Étudiants de France (centre médical Édouard Rist - Paris 16^e, clinique médicale et pédagogique « Les cadrans solaires » à Vence).

Les prix de la chancellerie des universités de Paris

Chaque année, quarante-cinq jeunes docteurs de toutes nationalités, issus des quinze universités et de six grands établissements d'enseignement supérieur d'Île-de-France, se voient récompensés d'un prix de 2 000 à 10 000 euros pour l'excellence de leurs travaux de recherche en droit, sciences politiques, économie et gestion, médecine, sciences, lettres et sciences humaines et pharmacie.

La désignation des lauréats s'effectue en deux temps : d'une part à l'issue d'un premier choix effectué par les établissements, d'autre part à l'issue du choix de l'un des dix-huit jurys spécialisés par discipline et par prix, chaque prix étant défini par les dispositions d'un legs. Près d'une centaine d'enseignants-chercheurs désignés par leur université ou par leur établissement ainsi que des représentants des grands corps de l'État composent les jurys.

En 2024, par décision des jurys, cinquante-deux prix de thèses ont été attribués.

Partenariat avec l'Académie de médecine

Depuis 2020, l'Académie nationale de médecine s'associe à la chancellerie des universités de Paris afin de décerner un prix spécial de 10 000 € supplémentaires à l'une des thèses lauréates des prix en médecine et pharmacie « toutes spécialités », du prix en cancérologie et du prix en maladies infectieuses.

Le lauréat 2024 est **Madame Mathilde RUGGIU** pour sa thèse intitulée *Décrypter les mécanismes d'action du traitement par anticorps monoclonal anti-PD-1 dans le ganglion drainant de la tumeur* soutenue le 3 octobre 2023 à l'Université Paris Cité.

Madame Mathilde RUGGIU est actuellement Chef de Clinique Assistante au service d'Hématologie Greffe à l'Hôpital Saint-Louis à Paris et à la Faculté de Médecine, Université Paris Cité.

Prix Henri Hertz

Le prix Henri Hertz récompense une création écrite propre à faire connaître ou comprendre les préoccupations éthiques et civiques d'Henri Hertz (1875-1966). Poète, écrivain, journaliste, il était le témoin engagé de son époque alliant une plume sarcastique et amère à un esprit ouvert, généreux et libéral, qui a su prendre le parti des faibles et des opprimés contre l'autoritarisme et toutes les formes d'exclusion de la fin du XIX^e et la première moitié du XX^e siècle.

Les prix littéraires et artistiques

Prix Seligmann contre le racisme

En souvenir des combats qu'elle a menés avec François-Gérard Seligmann contre le nazisme au sein de la résistance et contre l'intolérance et l'injustice pendant la guerre d'Algérie, Françoise Seligmann (1919-2013) consent, en 2003, une donation au profit de la chancellerie des universités de Paris. Cette donation a pour objectif la création d'un prix récompensant une œuvre écrite de fiction ou de réflexion consacrée à la lutte contre le racisme.

Prix Fénéon

Créé en 1949 à l'initiative de la veuve de Félix Fénéon (1861-1944), célèbre critique d'art, le prix Fénéon présente l'originalité de récompenser un écrivain et un artiste âgés de moins de 35 ans. Il a récompensé nombre d'écrivains célèbres, notamment Francis Ponge, François Nourissier, Francis Jeanson, Alain Robbe-Grillet, Jean-François Revel, Philippe Sollers, Patrick Modiano, Angelo Rinaldi.

Prix Pierre et Yvette Roudy

Les prix Pierre et Yvette Roudy sont décernés à des bacheliers, en début d'études supérieures. Ces prix, fondés grâce à une donation de Madame Yvette Roudy, rendent hommage au travail de son mari, Pierre Roudy, romancier, dramaturge, essayiste, agrégé d'anglais, directeur de l'École de théâtre de la rue Blanche (l'actuelle ENSATT, décentralisée à Lyon), inspecteur général de l'Éducation nationale et créateur de l'option théâtre au baccalauréat.

Les prix, d'un montant unitaire de 1 000 euros, récompensent deux bacheliers, une fille et un garçon, ayant présenté l'option théâtre au baccalauréat.





Les donateurs

L'histoire de la Sorbonne est intimement liée aux convictions et aux largesses de ses bienfaiteurs - personnalités célèbres ou figures plus discrètes qui au fil des siècles ont associé leur nom à celui de l'Université de Paris. Ainsi, au milieu du XIII^e siècle, Robert de Sorbon fonde le collège éponyme pour permettre aux maîtres et « escoliers » de se consacrer à l'étude. Au XVII^e siècle, le cardinal de Richelieu dote l'Université de nouveaux bâtiments plus vastes, d'une bibliothèque et d'une chapelle que l'on peut admirer encore aujourd'hui.

À la fin du XIX^e siècle, la recréation de l'Université de Paris, laïque et républicaine, permet de raviver cette tradition de libéralités. L'État, les autorités publiques comme la Ville de Paris, et de nombreux mécènes privés français et étrangers (les Deutsch de la Meurthe, Rothschild, Grimaldi, Kahn, Doucet, etc.) dotent généreusement ce symbole moderne du progrès républicain. Des bourses et des prix, des programmes de recherche scientifique, l'institution de chaires portant sur des domaines nouveaux, la création de bibliothèques ou d'instituts, la fondation de la Cité internationale universitaire de Paris, ou encore les commandes passées aux artistes du temps, témoignent de la volonté d'illustrer et soutenir au plus haut niveau les valeurs de l'éducation et de la culture.

Cette histoire continue aujourd'hui. Dons et legs permettent d'instituer des prix pour soutenir la recherche et la création, ainsi que la transmission des valeurs du savoir et de l'excellence qui ont, depuis plus de 800 ans, fait la renommée internationale de la Sorbonne et des universités parisiennes.

Ces prix de la chancellerie des universités de Paris n'existeraient pas sans la volonté et la générosité de personnalités ou d'anonymes, qui ont choisi d'investir dans l'excellence de la recherche universitaire et la formation de jeunes générations.

Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

Les libéralités consenties à l'ancienne Université de Paris, aux anciennes Facultés et à la chancellerie des universités de Paris finançant les prix de thèse 2024

Legs Aguirre-Basualdo : Caroline Aguirre, veuve de Mariano Ortiz-Basualdo, consentit une donation à l'Université de Paris en 1925.

Legs Arconati Visconti : la marquise Marie-Louise Arconati-Visconti a fait de l'Université de Paris sa légataire universelle. Avant ce testament, elle avait consenti des donations qui permirent la création de l'Institut de géographie et de l'Institut d'art et d'archéologie.

Donation Benabou : Mariette Benabou, afin de perpétuer le souvenir de sa fille, ancienne élève de l'École normale supérieure de Sèvres, agrégée d'histoire, maître-assistante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, consentit une donation à la chancellerie des Universités de Paris en 1986.

Legs Forest : Antoinette Forest a légué sa fortune à l'Université de Paris en 1939.

Legs Gandy : Blanche Gandy, née Pichellet, a consenti une donation à l'Université de Paris en 1948.



Pierre Puvis de Chavannes (1824-1898), *Le Bois Sacré*, 1889, huile sur toile marouflée, 570 x 2600 cm.

Donation Halimi : en 2005, madame Suzy Halimi, professeur émérite des universités, présidente honoraire de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, consentit une donation à la chancellerie des Universités de Paris en mémoire de son frère Guy Halimi, médecin, pour récompenser une thèse en médecine.

Legs Isoré : André Isoré (1891-1968), avocat au barreau de Paris et homme politique (élu député en 1936, il fut l'un des 80 parlementaires qui votèrent le 10 juillet 1940 contre le texte déléguant le pouvoir constituant au maréchal Pétain), résistant, légua par testament son patrimoine à la Faculté de droit pour récompenser des thèses de doctorat de droit privé.

Donation Mariani : en 1980, Georgette Mariani effectua une donation au profit de l'Université de Paris afin de créer un prix en droit de la mer dont elle était spécialiste.

Marqueste : Madame Marqueste a institué l'Université de Paris légataire universelle de ses biens en 1949.

Legs Pirou : en 1964, Marcelle Pirou légua une partie de ses biens à la Faculté de droit de Paris pour la création du « prix Gaëtan Pirou », en souvenir de son mari.

Legs Poulard : une bourse en faveur d'étudiants en médecine ophtalmologique fut créée grâce à un legs de Madame Poulard en 1977.

Legs Régnier : Jean Régnier, professeur, a légué ses biens à la Faculté de pharmacie en 1942.

Donation Roussy : Marguerite Roussy consentit une donation à l'Université de Paris en 1965, en mémoire de son mari Gustave Roussy, recteur de l'Université de Paris de 1937 à 1940 et de 1944 à 1947.

Donations Sauberan : entre 1924 et 1927, Jean Sauberan procéda à trois donations en faveur de l'Université de Paris pour la création de prêts d'études et la contribution à l'installation de l'institut de Chimie. Par ses actions, Jean Sauberan entendait soutenir le parcours d'étudiants méritants en leur donnant la possibilité d'acquérir une haute culture intellectuelle.

Legs Schneider : Joseph Schneider, président directeur général de société, a légué une partie de sa fortune à l'Université de Paris en 1962 en souvenir de son fils Jean Schneider.

Legs Teissier : Pierre Teissier, docteur en médecine et professeur à la Faculté de médecine de Paris. Il a institué l'Université de Paris légataire universelle de ses biens pour la médecine en 1931.

Donation Topia : en 2016, un universitaire souhaitant conserver l'anonymat fit une donation à la chancellerie des universités de Paris afin de créer un prix de thèse en études modernistes anglophones, en hommage à André Topia, professeur de littérature anglaise. Ce dernier avait notamment enseigné à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle.





*Les lauréats
des prix de
la chancellerie
des universités
de Paris 2024*

Droit et sciences politiques

Ces prix sont remis grâce aux libéralités de Caroline Aguirre, Antoinette Forest, André Isoré, Georgette Mariani et Jean Sauberan.

Prix en droit toutes spécialités

● **Evangelia ALEXIOU**

Université Paris Panthéon-Assas

Directeur de thèse : Gérard CAHIN

Le constitutionnalisme global : Une étude de l'évolution de la pensée constitutionnaliste en droit international

La pensée constitutionnaliste, aussi fondamentale qu'elle soit dans l'histoire juridique et politique mondiale, fut traditionnellement limitée à l'État. En étudiant la nouvelle théorie pluridisciplinaire du constitutionnalisme global et en proposant une définition fonctionnelle de la notion de constitution, la présente thèse explore l'évolution de la pensée constitutionnaliste au-delà de l'État, en s'interrogeant sur la transposition des fonctions constitutionnelles classiques - politiques, juridiques et symboliques - en droit international. Adaptée à l'ère globale mais inspirée des idées classiques de la démocratie, du droit naturel et du cosmopolitisme, la théorie du constitutionnalisme global propose un nouveau paradigme pour l'ensemble de la discipline du droit public. Dans le cadre de la présente étude, ce nouveau paradigme est conçu comme un constitutionnalisme multiniveaux, pluraliste et cosmopolitique, basé sur l'idée quelque peu utopique d'un ordre constitutionnel global.

● **Dan MIMOUN**

Université Paris Cité

Directeur de thèse : Nicolas MATHEY

Co-directeur de thèse : Guillaume RICHARD

La détermination du contenu contractuel dans la théorie générale du contrat

Ce travail porte sur la théorie générale du contrat, qui ne se confond pas avec le droit positif mais désigne l'appareil intellectuel explicatif du droit des contrats, qui balance entre descriptif et prescriptif. C'est en effet la doctrine qui produit des modèles et des notions, et pas le droit positif lui-même.

L'ambition de ce travail est d'expliquer l'édification et les soubassements techniques et idéologiques du modèle doctrinal, non d'en proposer un autre. Ce modèle se caractérise par un trait principal : l'attribution de la faculté de détermination du contenu contractuel aux seules parties au contrat. D'autres acteurs potentiels apparaissent exclus de cette détermination du contenu contractuel. La doctrine édifie cette répartition de compétences au rang de principe définitif d'explication. La thèse révèle le mode de fonctionnement et les mouvements de fond de la théorie générale du contrat. C'est à l'aune de ce modèle que sont appréciés les évolutions du droit des contrats.

● **Alexandre MIMOUNI**

Université Paris Panthéon-Assas

Directeur de thèse : Franck ROUMY

Co-directeur de thèse : Savaltore SCIORTINO

Le crime de faux en droit romano-canonique médiéval. Doctrine et pratiques (XII^e-XV^e siècle)

En droit romain, et ce depuis la "lex Cornelia de falsis" (-81 avant notre ère), le terme de "falsus" recouvre bien plus une catégorie d'infractions qu'une incrimination précise. Le corpus de Justinien en témoigne, en présentant un véritable catalogue d'infractions telles que le faux témoignage, le faux monnayage, le faux en écriture ou certaines formes de corruptions judiciaires. La réception de ces textes durant la renaissance juridique du XII^e siècle fournit au droit savant, dans le contexte consécutif à la Réforme Grégorienne, un vocabulaire riche visant à structurer un discours sur le faux obéissant à des objectifs précis : prévention des falsifications en matière de lettres pontificales, protection de l'acte authentique nouvellement conceptualisé, développement de la procédure romano-canonique, etc. L'analyse des commentaires doctrinaux, canonistes et civilistes, permettra de comparer les deux approches de cette notion, qui a laissé de profondes traces dans notre droit contemporain.

Prix André Isoré en droit privé

1^{er} prix

● **Asma ALOUANE**

Université Paris Panthéon-Assas

Directrice de thèse : Léna GANNAGÉ

Le droit international privé à l'épreuve du droit au respect de la vie privée et familiale

S'il est vrai que la mise à l'épreuve du droit international privé par les droits fondamentaux n'est pas un phénomène nouveau, le droit au respect de la vie privée et familiale tel que garanti par l'article 8 de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) présenterait cette particularité d'exercer son influence à la fois sur les deux principaux objectifs de la discipline, la cohésion de l'ordre interne et la coordination des ordres juridiques. Il est tantôt facteur de cloisonnement et de décloisonnement des ordres juridiques. Cette recherche met à l'épreuve, à travers l'étude des principes et méthodes d'interprétation de la jurisprudence de la CEDH, la réalité de cette dualité des fonctions de l'article 8 en droit international privé. Il en ressort que seule la première est vérifiée, le droit au respect de la vie privée et familiale apparaissant comme un vecteur de justice matérielle. C'est à l'aune de cette seule fonction matérielle que la recherche explore, ensuite, ses implications méthodologiques sur la discipline.

2^e prix

● **Caroline KAHN**

Université Paris Panthéon-Assas

Directeur de thèse : Jean-Sébastien BORGHETTI

Recherche de la causalité et incertitudes scientifiques en droit de la responsabilité civile, étude de droit comparé : droit français, common law

Le droit de la responsabilité civile impose que la preuve de la causalité soit à la charge du demandeur. Cette charge peut s'avérer très lourde lorsqu'il existe une incertitude scientifique empêchant simultanément la démonstration et l'exclusion de la causalité. Par exemple, la communauté scientifique ne parvient ni à confirmer, ni à exclure l'existence d'un lien scientifique entre la vaccination contre l'hépatite B et la sclérose en plaques. Le juge n'en est pourtant pas moins obligé de trancher : il a le choix entre refuser l'indemnisation à d'éventuelles victimes, et condamner des défendeurs à la réparation de dommages qu'ils n'ont peut-être pas provoqués. Une confrontation entre les solutions privilégiées en la matière en droit français, droit anglais et droit américain a permis de dégager une typologie des différentes incertitudes scientifiques causales. La thèse vise à démontrer que chaque cas d'incertitude devrait être surmonté grâce à l'utilisation de présomptions causales.

3^e prix

● **Maud RIVOLIER**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Directeur de thèse : Pierre-Yves VERKINDT

La communauté de travail. Étude juridique

Depuis près de deux siècles, la communauté² de travail est au centre des controverses sur le sens du droit collectif moderne. Rarement définie, elle s'impose pourtant chaque fois que le droit du travail est confronté à une crise du collectif. Aujourd'hui plus que jamais, elle se trouve au cœur des préoccupations. Éclatée entre plusieurs sociétés, fragmentée par les choix de gestion économique, perturbée par la révolution numérique, son existence est profondément remise en cause. De plus, la grande liberté conférée aux acteurs de la négociation fait parfois craindre le risque d'une instrumentalisation de la communauté de travail. Faut-il considérer que la notion appartient au passé ou peut-elle encore avoir une place pour répondre aux enjeux du droit du travail ? De cette étude, il ressort que la communauté de travail doit être réancrée sur sa constante : saisir les liens collectifs entre les travailleurs pour garantir une expression collective effective de leurs intérêts.

4^e prix

- **Charles BOËRIO**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Directeur de thèse : Thierry REVET

La dette

La dette est une notion dont les références en droit sont multiples mais qui, pourtant, est dépourvue de définition positive. Ce défaut d'appréhension l'empêche de se déployer de manière autonome et de se voir appliquer un régime idoine. L'objectif de la thèse était d'établir la notion de dette et, sur la base de la définition proposée, d'identifier les composantes de son régime.

Sous un angle matériel, la dette est une charge et permet de conceptualiser, d'un point de vue passif, l'avantage que le sujet de droit actif attend de la réalisation de la prestation. Sous un angle subjectif, la dette peut être reliée à la théorie de la personnalité juridique et permet d'étudier l'influence qu'exerce, sur la personne du débiteur, la prestation à exécuter. La dette présente donc une structure duale. La découverte de ses composantes matérielle et personnelle permet d'identifier son régime selon une grille de lecture chronologique en étudiant la naissance, l'existence et l'extinction de la dette.

Prix Mariani en droit de la mer

Prix non remis en 2024.

Prix en sciences politiques

- **Pierre-Nicolas BAUDOT**

Université Paris Panthéon-Assas

Directrice de thèse : Sylvie STRUDEL

Co-directeur de thèse : Rémi LEFEBVRE

Le parti socialiste et la politisation de la question "immigrés" : analyse idéelle d'une mutation partisane (1971-2017)

La thèse étudie l'évolution des capacités de production idéelle du PS en analysant, entre 1971 et 2017, la politisation de la question « immigrés » dans le discours partisan.

La thèse met en œuvre un protocole mixte (lexicométrie, archives, 150 entretiens, monographies) et une approche comparée entre niveaux national et local.

La thèse montre d'abord la récurrence des stratégies de neutralisation dans l'expression collective du parti. L'axe culturel de la question « immigrés » est reformulé à partir de la question sociale. Ensuite, elle conclut qu'il n'est possible de comprendre les positions partisans qu'en considérant le rapport du parti à son expression collective et met en évidence les effets de l'hétérogénéité du parti et l'importance des conflits internes sur ce dernier.

- **Renata MUSTAFINA**

Sciences Po

Directeur de thèse : Gilles FARAVEL-GARRIGUES

Against Impossible Odds : Defensive Legal Mobilization in Russian Protest-Related Prosecutions (2012-2017)

À quoi ressemble la résistance par le droit dans un contexte où un verdict de culpabilité est certain ? Cette thèse interroge les procès politiques en Russie d'avant-guerre en s'intéressant à l'inventivité des acteurs dans un contexte répressif. Fondé sur une enquête auprès des avocats, des activistes ainsi que des prévenus, ce travail étudie les lendemains répressifs des manifestations d'opposition. La thèse découvre un système répressif à deux volets qui s'appuie sur la sanction des infractions « administratives » et sur la chaîne pénale. L'analyse des acteurs de la défense fait apparaître une lutte autour de ce qui constitue une « bonne » défense, les stratégies de politisation cédant le terrain au modèle de défense technico-juridique. La fascination des acteurs pour le droit - manipulé mais permettant d'obtenir parfois une peine plus légère - conduit à la normalisation de la répression étatique qui se réduit aux batailles techniques dans le prétoire.

Sciences économiques et de gestion

Ces prix sont remis grâce aux libéralités de Blanche Gandy, Marcelle Pirou et Joseph Schneider.

Prix en sciences économiques

1^{er} prix

- **Amory GETHIN**

École des hautes études en sciences sociales

Directeur de thèse : Thomas PIKETTY

Essais sur l'économie politique des inégalités mondiales

Cette thèse consiste en un ensemble de neuf essais portant sur l'interaction entre pauvreté, inégalités et clivages politiques dans une perspective historique et mondiale. Les deux premiers chapitres mettent en lumière le rôle fondamental joué par les politiques publiques dans la réduction de la pauvreté et des inégalités mondiales depuis 1980. Les chapitres 3 à 8 se tournent vers des études de cas portant sur la redistribution gouvernementale et les inégalités, notamment en Europe, aux Etats-Unis et en Afrique. Enfin, le chapitre 9 aborde la question de la représentation politique des inégalités sociales, à partir de l'analyse des comportements électoraux et des clivages socioéconomiques dans 21 démocraties occidentales depuis 1948. Ces analyses soulignent les interactions complexes entre dynamiques économiques et représentation politique et ouvrent la voie à une économie politique des inégalités mondiales à l'intersection entre microéconomie, macroéconomie et histoire économique.

2^e prix

- **Georgia-Marie THEBAULT**

École des hautes études en sciences sociales

Directeur de thèse : Julien GRENET

Essais sur les déterminants institutionnels des inégalités d'accès à l'enseignement supérieur

Cette thèse examine l'impact de trois facteurs institutionnels sur les inégalités socio-démographiques d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur en France. L'étude mobilise des données administratives et d'archives inédites, ainsi que des outils innovants de l'analyse économétrique. Le premier chapitre étudie l'effet de la satisfaction des vœux d'inscription des étudiants sur la poursuite d'études dans le supérieur, en tirant parti de la procédure de tirage au sort mise en place pour l'admission à l'université sur la plateforme Admission Post Bac de 2013 à 2017. Le deuxième chapitre porte sur les inégalités géographiques dans l'accès aux filières sélectives, en examinant l'impact de la création de classes préparatoires et de sections de technicien supérieur dites de « proximité » entre 2006 et 2015. Enfin, le dernier chapitre porte sur les déterminants de la sous-représentation des femmes en science, par l'étude de la fusion des Écoles normales d'Ulm et de Sèvres en 1986.

3^e prix

- **António LUDOVICE PAIXÃO DE MELO**

Université Paris Dauphine-PSL

Directrice de thèse : Eve CAROLI

Co-directrice de thèse : Susana PERLATA

Trois essais sur l'espace, la santé et la qualité de l'emploi

L'espace délimite naturellement les êtres humains. Cette thèse examine son interaction avec deux dimensions importantes du bien-être subjectif : la santé et le travail. Le premier chapitre examine comment l'espace détermine l'accès à l'IVG et les soins d'IVG que les femmes reçoivent. Il montre que les femmes qui vivent loin d'un service d'IVG ont moins de possibilités d'avorter et risquent davantage d'être confrontées à des conditions d'avortement plus difficiles. L'espace est également au cœur du deuxième et du troisième chapitre, qui montrent comment l'exposition

à des marchés du travail non compétitifs nuit à la qualité de l'emploi, comme le montrent les salaires inférieurs et la sécurité de l'emploi des travailleurs sur des marchés du travail plus concentrés. Dans l'ensemble, cette thèse souligne l'importance de concevoir des politiques qui s'attaquent aux disparités spatiales dans l'accès aux soins de santé et aux opportunités d'emploi afin d'améliorer le bien-être des citoyens.

Prix en sciences de gestion

1^{er} prix

- **Sophie RAUCH**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Directeur de thèse : Hervé LAROCHE

Travail et non-travail : Telle est la gestion ? Une étude du travail, du professionnalisme et de leur (non) sens à la lumière des activités de non-travail au bureau

(Inter)actions exprimant de l'autotélisme, les activités de non-travail sont typiques de l'espace-temps de la journée de travail au bureau. Nous étudions leurs interprétations académiques, les conceptualisons et élaborons une méthodologie spécifique (qualitative et constructiviste) combinant journaux de bord et approfondissement dialogique. Nos résultats restituent ces activités dans leurs manifestations (différentes échelles et registres émotionnels) en tant que processus structurants, avant d'aborder leurs liens avec le professionnalisme ; elles révèlent la tension entre professionnalisme prescrit, réel et souhaité. Nous étudions enfin leur rôle dans la constitution de (non)sens relatifs au travail, proposant d'articuler les (non)sens au quotidien ((non)sens au travail), et du travail dans la vie quotidienne ((non)sens du travail), tout en soulignant que puisse émerger un sens nul. Nous contribuons à théoriser le non-travail et à réinterroger le quotidien de travail.

2^e prix

- **Caroline GENTET-RASKOPF**

Université Paris-Dauphine-PSL

Directrice de thèse : Edith GINGLINGER

Three Essays on Sustainable Finance and Corporate Finance

Cette thèse explore les défis et les opportunités des entreprises dans leur transition vers des pratiques plus durables en trois chapitres. Le premier examine l'impact positif des femmes dans les conseils d'administration sur la performance environnementale et sociale des entreprises, soulignant leur expertise spécifique et leur capacité à promouvoir des politiques économiques et sociales. Le deuxième chapitre aborde les scores environnementaux et leur lien avec les investissements de réduction de la pollution, suggérant que ces scores reflètent le niveau de pollution des entreprises plutôt que leurs efforts de réduction. Enfin, le troisième chapitre analyse le rôle des contraintes financières dans les choix d'investissement des entreprises pour réduire la pollution, montrant que ces contraintes tendent à décourager les investissements de prévention au profit des investissements de traitement.

Médecine

Ces prix sont remis grâce aux libéralités de Antoinette Forest, Suzy Halimi, Madame Marqueste, Madame Poulard, Marguerite Roussy et Pierre Teissier.

Prix en médecine toutes spécialités

● **Marine BARON**

Sorbonne Université

Directrice de thèse : Brigitte AUTRAN

Co-directeur de thèse : Vincent VIEILLARD

Paysage mutationnel, immunogénicité et microenvironnement tumoral des lymphomes non Hodgkiniens B survenant dans un contexte d'immunodépression

Les lymphomes non hodgkiniens sont très fréquents et associés à l'EBV chez les immunodéprimés (ID). L'étude des interactions entre tumeurs et système immunitaire est fondamentale pour le développement d'immunothérapies en plein essor.

Nous avons étudié chez 68 patients avec des lymphoproliférations B (40% EBV+) : 51 ID (34 transplantés, 17 VIH+) et 17 immunocompétents :

- > à partir du séquençage de l'exome entier et de l'ARN tumoral et des cellules mononuclées sanguines périphériques
- > la charge mutationnelle tumorale et le nombre de néoépitopes qui étaient significativement plus faibles dans les EBV+
- > le profil mutationnel tumoral qui ne retrouvait des mutations de STAT3 que dans chez les ID
- > les réponses T spécifiques détectables dans tous les EBV- mais seulement 50% des EBV+, notamment dirigées contre les IgH et restreints par le CMH-II
- > le microenvironnement qui était plus tolérogène dans les EBV+

Ces résultats suggèrent des traitements adaptés au statut EBV et immunitaire.

● **Flora BLANGIS**

Université Paris Cité

Directeur de thèse : Martin CHALUMEAU

Co-directrice de thèse : Élise LAUNAY

Maltraitance physique infantile : épidémiologie clinique et populationnelle

La maltraitance physique infantile (MPI) est un fléau très répandu qui a des conséquences graves durant la vie entière. Les objectifs de ce travail doctoral étaient d'améliorer les connaissances sur l'épidémiologie récente, la détection et le diagnostic de la MPI.

Pour répondre à ces objectifs, nous avons :

- > (i) identifié les facteurs de risque maternels, prénataux et postnataux de la MPI,
- > (ii) montré que l'incidence mensuelle du syndrome du bébé secoué avait doublé pendant la pandémie COVID-19 par rapport à la période pré-pandémique,
- > (iii) démontré qu'un tiers des enfants victimes de MPI avait un parcours de soin suboptimal avant diagnostic,
- > (iv) identifié une grande hétérogénéité entre les recommandations cliniques pour le repérage et le diagnostic de la MPI produites dans différents pays avec des économies avancées.

Ces résultats soulignent l'importance des efforts de recherche notamment épidémiologiques pour optimiser la prévention, la détection et la prise en charge de la MPI.

- **Lin-Pierre ZHAO**

Université Paris Cité

Directeur de thèse : Nicolas DULPHY

Impact des mutations du gène TET2 sur le développement et les fonctions lymphocytaires Natural Killer

Les mutations Ten-Eleven Translocation 2 (TET2) sont fréquentes dans les syndromes myélodysplasiques (SMD). Les Natural Killer (NK), produits à partir du progéniteur lymphoïde commun (CLP), jouent un rôle anti-leucémique. Dans une cohorte de SMD, les mutations TET2 étaient retrouvées dans des fractions triées NK, et corrélait avec des altérations phénotypiques (balance CD94/KIR2D, perforine). Dans des modèles in vitro organoïdes médullaires, in vivo murin Tet2ko/ko et des prélèvements ex vivo de patients, l'inactivation de Tet2 était associée à une réduction de production des NK, et à des défauts de maturation et de cytotoxicité. Notre travail suggère des altérations intrinsèques quantitatives et qualitatives des NK par les mutations TET2 survenant au cours du vieillissement, qui pourraient impacter l'immuno-surveillance anti-leucémique. Notre travail ouvre des perspectives physiopathologiques prometteuses, qui pourraient servir de fondement à une intervention thérapeutique précoce.

Prix cancérologie

- **Mathilde RUGGIU**

Université Paris Cité

Directeur de thèse : Philippe BOUSSO

Décrypter les mécanismes d'action du traitement par anticorps monoclonal anti-PD-1 dans le ganglion drainant de la tumeur

L'anticorps anti-PD1, immunothérapie antitumorale, cible les lymphocytes T CD8 (LT CD8) dans le microenvironnement tumoral. Toutefois, des études récentes suggèrent qu'il pourrait également agir en périphérie.

Ce travail montre que l'anti-PD-1 amplifie la réponse des LT CD8 dans le ganglion drainant via la production d'interleukine 4 (IL4) par les lymphocytes T follicular helper (Tfh). En effet, l'anti-PD-1 y augmente la prolifération et les fonctions effectrices des LT CD8 spécifiques de la tumeur, mais de manière indirecte grâce à leur action sur les Tfh, cellules sur lesquelles il se fixe spécifiquement. Il promeut notamment la prolifération des Tfh et augmente leur production d'IL4. Bloquer l'IL4 ou inhiber BCL6 abroge l'activité de l'anti-PD1 sur les LT CD8 alors que l'injection d'IL4c est suffisante pour la reproduire.

Ainsi, ce travail suggère que les Tfh et les cytokines qu'ils produisent, jouent un rôle majeur dans l'activité périphérique de l'anti-PD1.

Prix Guy et Suzy Halimi en pneumologie, épidémiologie, maladies infectieuses, cardiologie, cancérologie

- **Lucile VIGUÉ**

Université Paris Cité

Directeur de thèse : Olivier TENAILLON

Diversité et évolution d'Escherichia coli : perspectives ouvertes par l'étude de 80 000 génomes

Cette thèse étudie l'évolution d'Escherichia coli via l'analyse de 81 440 génomes et la reconstruction de leur phylogénie corrigée pour la recombinaison. Grâce au Direct-Coupling Analysis (DCA), une méthode de physique statistique de prédiction d'effet des mutations, j'ai montré l'importance du contexte génétique pour prédire les sites d'une protéine tolérant des polymorphismes ou fixant des mutations. Le DCA permet aussi de prédire la probabilité d'observer une mutation à une fréquence donnée. Ce faisant, il met en évidence des différences d'efficacité de la sélection naturelle entre sous-populations d'E. coli. En développant un test de sélection, j'ai pu montrer des différences de pression de sélection avec, en particulier, des inactivations de régulateurs de la transcription sélectionnées à court-terme mais contre-sélectionnées sur le plus long terme. Cette thèse démontre l'intérêt de combiner génomique et modélisation pour étudier l'évolution à différentes échelles temporelles.

Prix maladies infectieuses

- **Yann AQUINO**

Sorbonne Université

Directeur de thèse : Lluís QUINTANA-MURCI

Bases génétiques et évolutives de la variabilité interpopulationnelle de la réponse immunitaire au SARS-CoV-2

Les maladies dues aux microbes pathogènes sont une cause majeure de mortalité depuis des centaines de millénaires d'évolution humaine (*Casanova et Abel, JEM 2005*). Notamment, les pressions de sélection liées aux virus ont grandement contribué à façonner les bases génétiques des réponses immunitaires humaines actuelles (*Enard et al., Elife 2016*). Alors que notre espèce poursuit son expansion, le risque de nouveaux épisodes de zoonose virale augmente aussi (*Jones et al., PNAS 2013*). Pour mieux se préparer aux futures épidémies, il est essentiel de caractériser les contributions relatives des prédictors génétiques, immunologiques, environnementaux et microbiens de la variabilité immunitaire (*Casanova et Abel, Annu Rev Genomics Hum Genet 2013*), ainsi que l'impact des forces évolutives sur l'architecture génétique du risque de maladies infectieuses chez l'humain (*Quintana-Murci, Cell 2019 ; Sella et Barton, Annu Rev Genomics Hum Genet 2019*).

Prix en ophtalmologie

- **Anaïs FRANÇON**

Université Paris Cité

Directrice de thèse : Alicia TORRIGLIA

Questions émergentes dans l'évaluation du risque rétinien des nouvelles technologies d'éclairage domestique. Étude expérimentale

L'exposition à la lumière peut entraîner la dégénérescence de la rétine. Les normes pour l'éclairage domestique se basent sur le seuil de phototoxicité de la lumière bleue. Ce seuil correspond à une dose rétinienne de 22 J/cm² à 445 nm pour les primates. De la même manière chez le rongeur, le seuil est 11 J/cm². Les LED blanches produisent une lumière ayant une proportion importante de bleu et une faible part de rouge. Dans cette thèse, nous avons remis en cause le seuil actuel des rongeurs et trouvé in vivo un seuil de toxicité de 0,2 J/cm² pour la lumière bleue. Nous avons montré que le bleu induit des mécanismes de mort cellulaire alors que le vert induit des mécanismes de stress cellulaire dans la rétine. De plus, l'ajout de lumière rouge est protecteur, montrant la nécessité de prendre en compte l'intégralité du spectre. Finalement, nous avons montré la toxicité de faibles doses de lumière sur des cellules humaines de l'EPR, suggérant la surestimation du seuil chez le primate.

Sciences

Ces prix sont remis grâce aux libéralités de Caroline Aguirre, Marie-Louise Arconati-Visconti, Antoinette Forest et Madame Marqueste.

Prix en sciences toutes spécialités

● Giovanni BRIGATI

Université Paris Dauphine-PSL

Directeur de thèse : Jean DOLBEAULT

Co-directeur de thèse : Giuseppe SAVARÉ

Équations cinétiques, inégalités fonctionnelles et distances dans l'espace des mesures de probabilité

Cette thèse est consacrée aux équations cinétiques de Fokker-Planck, à la stabilité des inégalités fonctionnelles et aux formes de Dirichlet non linéaires. Des taux de convergence vers l'équilibre sont estimés via un cadre analytique fonctionnel basé sur les normes faibles des solutions. Nous considérons également des inégalités de Gagliardo-Nirenberg sur la sphère qui interpolent entre les inégalités de Poincaré et les inégalités de Sobolev. Nous prouvons des résultats constructifs de stabilité, dans la norme la plus forte possible. Nous prouvons rigoureusement la convergence de la famille de Gagliardo-Nirenberg sur la sphère vers les inégalités de Beckner gaussiennes dans la limite de grandes dimensions. Ensuite, nous donnons des résultats constructifs de stabilité. Enfin, nous traitons l'inégalité de Sobolev logarithmique gaussienne comme cas limite. Nous contribuons aussi à la théorie des formes de Dirichlet non-linéaires, en étendant la propriété de contraction normale.

● Alice CONTAT

Université Évre Val d'Essonne

Directeur de thèse : Nicolas CURIEN

Parking sur des arbres (aléatoires)

Cette thèse porte sur l'étude de modèles de parking sur de grands graphes aléatoires.

Premièrement, nous étudions l'algorithme de Karp-Sipser qui permet d'obtenir un grand ensemble indépendant d'un graphe. Cette procédure optimale renvoie un sous-graphe inexploré appelé le cœur qui ne contient plus de feuilles. Ce cœur subit une transition de phase, dont nous donnons la localisation pour un modèle de configuration, et analysons la taille au point critique.

Deuxièmement, nous nous intéressons au modèle de parking dynamique sur des arbres. Nous formalisons l'existence de sa transition de phase et en donnons la localisation pour des arbres de BGW critiques en utilisant la limite locale, et sur l'arbre binaire infini via des techniques combinatoires. Un couplage avec le modèle de graphe d'Erdős-Rényi pour un modèle particulier nous permet d'étudier la fenêtre critique et fournit des informations sur les arbres de voitures garées.

Nous établissons aussi un lien avec les cartes planaires.

● Thomas DAUNIZEAU

Sorbonne Université

Directeur de thèse : Sinan HALIYO

Co-directeur de thèse : Vincent HAYWARD

Interactions tactiles fines : Bio-tribologie, Robotique Souple, Métamatériaux

Le sens du toucher est intimement lié aux propriétés de la matière. De la densité à l'élasticité, cette thèse explore comment elles façonnent les interactions tactiles. Une première approche, mêlant bio-tribologie et psychophysique, révèle notre capacité à discerner des aspérités submicrométriques. Cette prouesse, fruit de la viscoélasticité des cellules cutanées, établit les bases d'un codage pré-neuronal des textures. Une deuxième approche allie robotique souple et bio-inspirée pour créer une peau artificielle. Une superposition de polymères lui confère des capacités de préhension inédites. Une troisième approche, centrale, vise à enrichir les stimuli tactiles en manipulant des

ondes élastiques. S'appuyant sur l'universalité des lois de la physique, les métamatériaux, structures aux propriétés singulières, sont introduits à l'haptique. Déclinés en une gamme de prototypes, ils guident, réfléchissent, ou focalisent les vibrations en adéquation aux prédictions analytiques et numériques.

- **Achrène DYREK**

Université Paris Cité

Directeur de thèse : Pierre-Olivier LAGAGE

L'atmosphère des exoplanètes avec le James Webb Space Telescope

La découverte de près de 5000 exoplanètes ces trente dernières années a provoqué une véritable révolution. Liée non seulement aux questionnements de formation et d'évolution de notre propre Système solaire, elle pose également la question de la place de l'Homme dans cette diversité de mondes. Nous passons aujourd'hui à l'étude de la composition moléculaire de leur atmosphère dont la quête connaît une révolution inédite grâce au James Webb Space Telescope. Mon travail de thèse se divise alors en deux étapes majeures : la première est la détection de molécules inattendues dans l'atmosphère de géantes gazeuses et l'interprétation scientifique pionnière de ces découvertes. La deuxième est l'utilisation de cette expertise unique pour étudier les signaux atmosphériques les plus fins : ceux des mondes inexplorés. Mon équipe et moi-même relevons le défi insensé de détecter, pour la première fois, la lumière infrarouge nous provenant d'une exoplanète rocheuse et tempérée comme notre Terre.

- **Louis GODEFFROY**

Université Paris Cité

Directeur de thèse : Frédéric KANOUI

Révéler des voies électrochimiques compétitives aux échelles nanométriques par imagerie optique operando

Le déploiement des énergies renouvelables nécessite des systèmes de stockage à grande échelle pour équilibrer leur production intermittente. Actuellement, les batteries et électrolyseurs ne répondent pas aux exigences de prix et de sécurité. Bien que les chercheurs s'efforcent de les améliorer, l'absence de procédures standardisées pour préparer les électrodes ralentit l'évaluation fiable de nouveaux matériaux. Cette thèse propose des méthodologies basées sur la microscopie optique pour évaluer les performances de particules individuelles de catalyseurs et de matériaux de batteries, améliorant ainsi la compréhension des mécanismes sous-jacents. En corrélant la microscopie optique in situ avec d'autres microscopies ex situ et des algorithmes d'apprentissage machine, la collecte de données au niveau des particules individuelles a été considérablement améliorée. Ces méthodologies ont été testées sur plusieurs systèmes de stockage et de conversion d'énergie.

- **Aliénor LAHLOU**

Sorbonne Université

Directeur de thèse : Ludovic JULLIEN

Co-directeur de thèse : Peter HANAPPE

Co-directeur de thèse : Thomas LE SAUX

Imagerie par contraste dynamique de la fluorescence endogène des plantes

Les organismes photosynthétiques émettent naturellement de la fluorescence, qui peut être mesurée pour obtenir des informations sur leur état de santé. Ce travail étudie de façon pluridisciplinaire cette fluorescence, avec pour objectif à terme de faire du diagnostic non-invasif. Pour le projet, un microscope automatisé et une nouvelle méthode de calibration de l'intensité lumineuse ont été conçus. Ensuite, un protocole expérimental a été mis en place pour appliquer un stress lumineux à des microalgues et acquérir des données temporelles de fluorescence, signatures de la réponse au stress. Une nouvelle méthode de traitement par apprentissage automatique a été introduite pour extraire trois scores reflétant trois réponses au stress entremêlées, en cellule unique. Des corrélations sont mises en évidence, ouvrant des perspectives d'interprétation quant à leurs interactions d'un point de vue biophysique. Les résultats ont été reproduits sur une version Open-Source de l'instrument.

- **Thi Thanh Thuy NGUYEN**

Université Gustave Eiffel

Directeur de thèse : Gaëlle LISSORGUES

Capteurs miniaturisés de PH et de SPO2 pour la surveillance continue de la santé fœtale

La mesure du pH et du SpO2 est vitale pour une bonne oxygénation fœtale pendant le travail. La technique actuelle présente des limites comme la discontinuité et un taux d'échec élevé à cause des difficultés du prélèvement. Le projet de thèse visait à mesurer simultanément le pH fœtal et le SpO2 en continu. Nous avons développé des microélectrodes constituant un capteur de pH potentiométrique en nitrure de titane (TiN) ultra-sensible atteignant une précision de 0,02 unités de pH. Un capteur de réflectance optique a été développé pour le SpO2. Les sondes de pH et de SpO2 sont de dimensions réduites au minimum et fabriquées sur un substrat souple (polyimide) afin de respecter les contraintes futures des tests in-vivo, et les premiers prototypes sont très prometteurs.

- **Daria PCHELINA**

Université Sorbonne Paris Nord

Directeur de thèse : Thomas FERNIQUE

Densité des Arrangements de Disques et de Sphères : Aspects Théoriques et Computationnels de l'Approche de Densité Locale

Comment empiler un nombre infini d'oranges pour maximiser la proportion de l'espace couvert ? Kepler a conjecturé que l'empilement des "balles de canon" est optimal. Il a fallu 400 ans pour que cette conjecture soit démontrée. Comment arranger des pièces de monnaie de trois rayons différents sur une table infinie pour maximiser la proportion de la surface couverte ? Un arrangement de disques est dit triangulé si chacun de ses "trous" est borné par trois disques mutuellement tangents. Connelly a conjecturé que si de tels arrangements existent, l'un d'eux maximise la proportion de la surface couverte. J'étudie diverses techniques utilisées dans la preuve de la conjecture de Kepler, comme la redistribution de la densité basée sur la recherche par ordinateur et l'arithmétique d'intervalles. Je prouve la conjecture de Connelly pour 32 triplets de rayons de disques et la réfute pour 45 autres. J'analyse la densité locale des cellules simpliciales dans les empilements à deux sphères en 3D.

- **Jeanne REDAUD**

Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Directeur de thèse : Jean AURIOL

Contrôle robuste de systèmes linéaires d'EDP hyperboliques interconnectés en réseaux de chaîne

Cette thèse porte sur le contrôle de systèmes d'équations aux dérivées partielles (EDP) hyperboliques interconnectés en une structure de chaîne. Nous proposons des solutions innovantes basées sur la méthode de backstepping et exploitant les liens entre EDP hyperboliques et systèmes à retard de type neutre. Nous étudions ici deux configurations d'actionnement de structures en chaîne. Tout d'abord, nous examinons le cas où l'actionnement est disponible à une extrémité pour deux structures différentes, pouvant modéliser des systèmes de forage. Ensuite, nous considérons une chaîne simple de deux sous-systèmes où l'actionnement est disponible à la jonction. Sa stabilisation nécessite une transformation intégrale plus générale. Enfin, nous explorons des aspects négligés du backstepping, tels que le choix d'un système cible atteignable avec des propriétés de stabilité spécifiques, ou la réduction du temps de calcul par des techniques d'apprentissage automatique.

● **Nicolas SÉON**

Muséum National d'Histoire Naturelle

Directrice de thèse : Peggy VINCENT

Co-directeur de thèse : Romain AMIOT

Co-directeur de thèse : Sylvain CHARBONNIER

Détermination des stratégies thermorégulatrices des vertébrés marins actuels et fossiles par les isotopes de l'oxygène : implications paléoenvironnementales

Le Mésozoïque est caractérisé par d'importants épisodes de réchauffements climatiques et des taux de CO₂ atmosphérique comparables à ceux d'aujourd'hui. Il offre une opportunité unique pour appréhender l'impact du réchauffement climatique sur la biodiversité. Or, les données sur la composition isotopique de l'oxygène des océans ($\delta^{18}\text{O}_{\text{sw}}$) de cette époque, cruciales pour l'élaboration des modèles paléoclimatiques, restent lacunaires. Dans cette thèse, je présente une approche novatrice consistant à utiliser les valeurs de $\delta^{18}\text{O}$ des dents et des os des vertébrés endothermes de l'époque (Ichthyosauria, Plesiosauria, Metriorhynchidae) comme archive des valeurs du $\delta^{18}\text{O}_{\text{sw}}$ des océans mésozoïques. Grâce à une approche multidisciplinaire combinant paléontologie, physiologie, géochimie isotopique et modélisation numérique, je démontre le véritable potentiel des Ichthyosauria en tant que proxy du $\delta^{18}\text{O}_{\text{sw}}$ des océans du Mésozoïque, ouvrant la voie à l'amélioration des modélisations climatiques.

● **Khaled TIGHANIMINE**

Université Paris Cité

Directeur de thèse : Stefano FUMAGALLI

Adaptations métaboliques de la sénescence : le Glycérol-3-Phosphate et la Phosphoethanolamine, des acteurs déterminants de la reconfiguration lipidique, président l'entrée en sénescence

La sénescence se caractérise par un arrêt du cycle cellulaire, l'activation d'un secrétome inflammatoire (ci-après SASP) et une recomposition métabolique. Ces SASP participent au vieillissement. Mon doctorat a consisté à caractériser une signature métabolique typique des cellules sénescents afin d'identifier un levier d'action contre celles-ci. Par spectrométrie de masse, j'ai pu identifier une accumulation du glycérol-3-phosphate et de la phosphoethanolamine dans les cellules sénescents. Puis par intégration de données multi-omics, j'ai pu identifier les enzymes responsables de l'accumulation de ces métabolites. Enfin, par manipulation génétique, j'ai pu démontrer que l'accumulation de ces deux métabolites était suffisante pour induire la sénescence tandis que leur déplétion des cellules sénescents réduisait drastiquement leur phénotype inflammatoire (SASP). Mes travaux ont ainsi permis d'identifier de nouvelles cibles pour lutter contre les effets délétères de la sénescence.

● **Başak TÜRKER**

Sorbonne Université

Directeur de thèse : Jacobo SITT

La conscience sur un spectre : Repenser les frontières traditionnelles à travers les dynamiques cérébrales et comportementales

Durant notre vie, nous évoluons dans différents états de conscience incluant l'éveil, le sommeil et, dans certains cas, l'inconscience. Traditionnellement, le sommeil est vu comme une déconnexion totale de l'environnement. Cependant, mes études révèlent que les dormeurs peuvent percevoir et répondre à des stimuli tout en restant endormis. Le sommeil comporte des moments d'ouverture au monde extérieur. D'autre part, l'éveil est généralement associé à la capacité de traiter les stimuli environnementaux. Néanmoins, mes recherches indiquent que notre capacité à détecter les stimuli fluctue même pendant l'éveil, en fonction de l'activité cérébrale précédant la présentation des stimuli. Certains types d'activité cérébrale semblent favoriser la prise de conscience d'un stimulus. Mes travaux suggèrent que les catégories actuelles de conscience doivent être réévaluées pour mieux refléter leur complexité et variabilité.

Lettres et sciences humaines

Ces prix sont remis grâce aux libéralités de Caroline Aguirre, Marie-Louise Arconati-Visconti, Mariette Benabou, Antoinette Forest et un donateur souhaitant rester anonyme. Le prix Jean Royère est financé grâce aux revenus issus de la vente d'un lustre de l'artiste.

Prix en lettres et sciences humaines toutes spécialités

● **Giordano BOTTECCHIA**

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Directrice de thèse : Marie-Anne MATARD-BONUCCI

Co-directrice de thèse : Ilaria PAVAN

Deux fois étrangers : les Juifs de Libye entre la Libye et l'Italie, entre construction et reconstruction nationale (1949-1987)

Ma thèse explore l'impact de la décolonisation sur la communauté juive de Libye, en se penchant sur les dynamiques d'intégration sociale et politique dans la société libyenne après l'indépendance (1951) et dans la société italienne après l'émigration forcée de 1967. Les quelques milliers de Juifs qui étaient restés en Libye après l'indépendance furent, en effet, contraints à quitter le pays au cours de l'été 1967 à cause des violences antijuives explosées dans le pays en concomitance avec l'explosion de la guerre des Six Jours. La thèse retrace donc l'évolution de la condition des Juifs de Libye, depuis le début du processus qui aboutit à l'indépendance du pays, en passant par l'expérience du Royaume-Uni de Libye, puis l'émigration de la communauté vers l'Italie en 1967, jusqu'en 1987, lorsque le ministère italien de l'intérieur a reconnu une partie des Juifs de Libye, installés depuis vingt ans en Italie, comme citoyens italiens.

● **Olga BOUBOUNELLE**

Université Paris Nanterre

Directrice de thèse : Christel MÜLLER

Co-directeur de thèse : Cédric BRÉLAZ

La célébration du pouvoir impérial dans la province romaine de Macédoine (I^{er} siècle av. - IV^e siècle apr. J.-C.)

Grâce à l'analyse de sources épigraphiques, mais aussi littéraires, numismatiques et archéologiques, cette thèse étudie les divers hommages honorifiques et cultuels adressés aux empereurs dans la province de Macédoine, entre le I^{er} s. av et le IV^e s. apr. J.-C. Ces hommages, qui variaient selon les régions, faisaient partie intégrante de la vie des communautés locales et notamment de leurs élites, qui jouaient un rôle prépondérant dans la promotion de cette célébration. Celle-ci permettait à la population provinciale, par des rituels quotidiens, de traduire en termes connus la supériorité du pouvoir impérial et de manifester son adhésion à l'Empire. Elle passait également par l'aménagement de temples et de monuments honorifiques dans les centres urbains, mais aussi par la diffusion de l'image impériale. En dépassant la notion de « culte impérial », cette étude résolument pluridisciplinaire interroge donc à nouveaux frais les rapports entre pouvoir impérial et populations provinciales.

● **Inés CALVO VALENZUELA**

École des hautes études en sciences sociales

Directeur de thèse : Philippe DESCOLA

La loi de l'eau. Autorité des femmes wayuu et politisation de la nature au prisme du capitalisme minier (Haute et Basse Guajira colombiennes)

Au nord de La Guajira, en Colombie, se trouvent des territoires autochtones wayuu qui n'ont pas subi les impacts de la plus grande mine de charbon à ciel ouvert du continent américain, tandis qu'à 300 km au sud, de nombreuses familles vivent aux abords de l'enclave minière depuis 1985. Cette étude comparative, fondée sur une ethnographie multi-située de deux ans, révèle le passage d'un mode d'identification à l'environnement, où humains et non-humains ne sont pas dissociés (au nord), à un mode naturaliste, où les éléments du milieu

environnant sont objectivés et dépouillés de leur dimension sociale résultant de l'exploitation minière (au sud). Cette transformation est examinée à la lumière des usages de l'eau par les hommes et les femmes wayuu dans les deux régions. Cela permet d'affirmer que les relations de genre sont directement liées au rapport entretenu avec l'environnement et que ces relations subissent une dissymétrie exacerbée lorsque l'environnement est altéré.

- **Adrien DE JARMY**

Sorbonne Université

Directeur de thèse : Mathieu TILLIER

Constructions historiographique et normative des figures du Prophète Muḥammad. Des premières attestations dans les sources au III^e / IX^e siècle

La figure de Muhammad - ou Mahomet - cristallise jusqu'à aujourd'hui de nombreux fantasmes. Prophète guerrier, législateur ou faiseur de miracles, ces représentations ne sont que rarement distinguées du personnage historique, dont on sait finalement peu de choses. Ce travail a ainsi eu pour but d'établir une méthode qui permette de dater et de localiser la mise en circulation de récits associés ou attribués à Muhammad dans la tradition islamique entre le VII^e et le IX^e siècle au Proche-Orient, et de replacer ces discours dans leurs contextes historiques respectifs. La méthode repose sur la compilation des récits dans une base de données relationnelle en SQL et sur leur comparaison avec les données fournies par les sources matérielles et les textes chrétiens. À travers l'étude de l'émergence de l'autorité du Prophète dans les textes, c'est une fenêtre qui s'ouvre sur la période formatrice de l'Islam et sur les processus qui norment l'écriture de l'histoire et la naissance de la Sunna.

- **Camille GIRARD-CHANUDET**

École des hautes études en sciences sociales

Directeur de thèse : Nicolas DODIER

Co-directrice de thèse : Valérie BEAUDOUIN

La justice algorithmique en chantier. Sociologie du travail et des infrastructures de l'intelligence artificielle

Première étude ethnographique consacrée au développement de l'IA juridique en France, cette thèse mobilise un matériau empirique pluriel au service de la compréhension des ressorts et effets du déploiement d'outils algorithmiques dans le monde de la justice. Elle propose un cadre d'analyse diachronique, qui, en faisant appel aux outils de la sociologie des mondes sociaux, des infrastructures et de l'activité, tient ensemble les différentes échelles auxquelles se produit le cadrage social de l'IA. En entrant dans les coulisses de l'IA, cette thèse éclaire les dimensions sociales, politiques et économiques de la fabrique algorithmique, et analyse les reconfigurations professionnelles engendrées par le déploiement de ces outils. Ce travail, qui prend place aux prémices du chantier de l'IA juridique, pose des bases méthodologiques et analytiques à la lumière desquelles pourront être appréhendées les évolutions que l'IA est amenée à connaître, dans le monde de la justice et au-delà.

- **Lucie MORUZZIS**

École nationale des chartes

Directrice de thèse : Christine BÉNÉVENT

Co-directeur de thèse : Malcolm WALSBY

Les écrits restent. Stratégies et pratiques de conservation matérielle des documents reliés depuis le XV^e siècle

Faute de sources écrites, l'histoire de la conservation-restauration des documents reliés depuis le XV^e siècle reste largement terra incognita, et ce en dépit des sources matérielles innombrables qu'offrent archives et bibliothèques. L'approche archéologique élaborée dans cette thèse repose sur une pratique professionnelle, actuellement exercée aux Archives nationales, doublée d'une démarche historique. Appliquée à deux corpus provenant de centres intellectuels majeurs du Moyen Âge et de la première modernité - l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et le collège de Sorbonne -, elle permet, d'une part, d'identifier des politiques de conservation mises en œuvre dès la période moderne, et d'autre part, par une analyse axiologique, de proposer une réflexion sur les pratiques anciennes et actuelles en conservation-restauration.

● **Laurène RENAUT**

CY Cergy Paris Université

Directeur de thèse : Julien LONGHI

Le concept d'étrangeté (ghurba) dans la construction identitaire des cyber-militants de l'État Islamique. Ethnographie d'une djihadosphère entre 2018 et 2022

Cette thèse, au carrefour de l'Analyse du discours et des Sciences de l'information et de la communication, interroge le concept théologique d'étrangeté (ghurba) dans la construction identitaire des cyber-militants de l'État Islamique (EI).

La recherche repose sur une enquête ethnographique dans la djihadosphère facebookienne, où nous avons observé, incognito, des individus pratiquant le djihad médiatique. Pour investir cette communauté sensible, un protocole - observation impliquante, grille de critères attestant d'une adhésion à l'idéologie djihadiste, méthodologie mixte de recueil des données et cadre éthique - a été élaboré au contact des enquêtés.

Investi par les partisans de l'EI pour se définir, se donner à voir et agir en ligne, le concept d'étrangeté est ici analysé comme la matrice idéologique du discours salafiste djihadiste. Avec ce travail, nous apportons un nouvel éclairage sur l'engagement djihadiste, ses ressorts et ses mutations.

● **Thibault SAILLANT**

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Directrice de thèse : Anne-Claude AMBROISE-RENDU

Co-directeur de thèse : Jean-Yves MOLLIER

"Not to be sold in the U.S.A. or U.K." : les éditions Olympia Press au croisement d'une histoire transnationale de la censure littéraire (1953-1973)

Fondée en 1953 à Paris par Maurice Girodias, la maison d'édition Olympia Press publie, en langue anglaise, des romans pornographiques et des manuscrits rejetés par l'autocensure anglo-saxonne. Elle participe à la reconnaissance de Vladimir Nabokov, Henry Miller ou William Burroughs, mais son association au genre érotique altère durablement son crédit de légitimité. Olympia Press fait l'objet d'une surveillance appuyée des censeurs anglo-américains et français. La répression de ses activités en France la conduit à se relocaliser à New York et à créer des franchises en Europe. Après avoir participé à la levée des interdits littéraires dans l'espace anglophone, Olympia Press échoue à s'adapter aux transformations culturelles de l'époque. Cette première recherche universitaire sur Olympia Press retrace l'histoire de la maison d'édition, au croisement de l'évolution de la censure, des mœurs et des échanges littéraires de l'après-guerre aux années 1970, dans une perspective transnationale.

● **Juliette TAÏEB**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Directeur de thèse : Christophe PETIT

Co-directrice de thèse : Valérie DAUX

Variations climatiques et sociétés dans le Nord-ouest de l'Alaska (XI^e-XIII^e siècles de notre ère) Apports des approches dendrochronologiques, dendroclimatiques et dendroisotopiques

Durant l'Anomalie Climatique Médiévale (ACM, IX^e-XIII^e s.), la culture Thulé, ancestrale à la culture Inuit, émerge dans le nord-ouest de l'Alaska. La rareté des indicateurs climatiques locaux limite notre compréhension des interactions humains-environnement à cette période clef. Combinant dendrochronologie, dendroclimatologie (étude des cernes annuels des bois) et méthodes innovantes (dendro-isotopie, wiggle-matching), ma thèse a analysé 284 bois d'architecture exceptionnellement conservés pour affiner le cadre chronologique et climatique de la séquence de peuplement Thulé. Les résultats incluent l'allongement de la chronologie de cernes régionale de deux siècles (de 2002 à 812), et le développement de deux chronologies isotopiques uniques ($\delta^{13}C$ et $\delta^{18}O$), révélant un ACM plus humide, et une évolution vers des conditions plus sèches entre 1042 et 1123. Ces données inédites replacent les dynamiques socio-environnementales des premiers Inuit dans un milieu local bien caractérisé.

● **Baptiste TOCHON-DANGUY**

École pratique des hautes études

Directeur de thèse : Stéphane TOUSSAINT

Il furore dell'arte : sculpture et métaphysique du mouvement, de Jacopo della Quercia à Giambologna

Cette thèse étudie le paradoxe du mouvement dans une matière inerte, problème commun à l'esthétique et à la métaphysique de la Renaissance. Si les sculpteurs de la Renaissance cherchent « un merveilleux geste de se mouvoir dans la pierre » (Vasari), la réflexion sur le rapport entre le mouvement et la matière qui le reçoit, l'exprime ou le fige, est au cœur de la pensée de la Renaissance. L'« esthétique énergétique » (Warburg) est analysée en rapport avec une pensée du mouvement comme « signe de la vie intérieur », qui marque le néoplatonisme florentin et certaines théories aristotéliennes et médicales, culminant dans la définition de la beauté comme « acte, vivacité et grâce » (Marsile Ficin). Le furore dell'arte, expression de Vasari à propos des esprits dansants de Donatello, désigne l'énergie de l'artiste qui possède « en idée ce qu'il désire faire » et « l'exprime en quelques coups » ; elle articule théorie de l'art et réflexion philosophique, vitalité de des figures et énergie du concept.

● **Élise VOYAU**

Institut national des langues et civilisations orientales

Directeur de thèse : Michael LUCKEN

" Photographies à vendre ! " Redéfinir le radicalisme en photographie après 1968, l'exemple japonais de Workshop Shashin Gakkō (1974-1976)

L'école indépendante de photographie Workshop fondée à Tokyo par les six photographes Tōmatsu Shōmei, Moriyama Daidō, Hosoe Eikō, Araki Nobuyoshi, Fukase Masahisa et Yokosuka Noriaki a provoqué des débats virulents au Japon entre 1974 et 1976. Les photographes du groupe, qui avaient auparavant été proches des mouvements contestataires en 1968, promouvaient désormais le développement du marché de tirages originaux en photographie. Cette étude explore les enjeux théoriques, économiques et politiques que représentait la photographie dans une décennie marquée par les débuts de son institutionnalisation et par la globalisation du marché de l'art. Elle montre les négociations dont elle a été le sujet, entre les théories radicales des mouvements de contreculture qui l'avaient investie du pouvoir de subvertir les notions d'œuvre et d'original, et la réalité d'un système de l'art capitaliste, où le tirage apparut comme un compromis inévitable.

Prix Benabou en histoire moderne de France ou de la région parisienne

● **Simon CASTANIÉ**

Sorbonne Université

Directeur de thèse : Reynald ABAD

Co-directrice de thèse : Simona CERUTTI

Le crédit et la contrainte. L'emprisonnement pour dette à Paris dans la seconde moitié du XVIII^e siècle

La thèse propose une relecture des rapports de pouvoir engendrés par la dette à la période moderne, à partir de l'analyse de la contrainte par corps, un droit sur le corps de son débiteur offert au créancier par décision de justice. Outre un ensemble varié de sources judiciaires, carcérales, administratives et notariales, ce travail se fonde sur l'étude quantitative et qualitative de deux registres d'écrou de prisons parisiennes. La thèse montre la diversité des formes d'utilisation de l'emprisonnement pour dette, par les créanciers autant que par les autorités, et retrace les enjeux sociaux, politiques, religieux et économiques de ce type d'enfermement. Des relations interpersonnelles aux structurations des conditions de l'échange par l'État, des trajectoires carcérales aux acteurs de l'emprisonnement qui les conditionnent, la thèse dessine la pluralité des individus et des institutions qui concourent à la gestion individuelle et collective de l'emprisonnement pour dette à Paris.

Prix Jean Royère en arts visuels (arts plastiques, arts appliqués et arts décoratifs)

● Justine LÉCUYER

Sorbonne Université

Directeur de thèse : Jérémie CERMAN

Le tapissier-décorateur de 1848 à 1914 : Permanences et mutations d'une profession au cœur de l'industrie française de l'ameublement

Pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, le tapissier-décorateur est une figure incontournable de la décoration intérieure. Cette thèse dresse à la fois l'environnement socio-économique de cette profession mais également l'histoire des créations des hommes qui la composent. Marchand de meubles et décorateur, le tapissier conçoit, fabrique et pose l'ensemble du décor. Outre l'étude des savoir-faire et de l'organisation de la profession, cette thèse porte sur l'analyse des œuvres et l'évolution de la production des tapissiers depuis l'apport de la fantaisie jusqu'aux tentatives de renouveau au tournant du XX^e siècle. Son rôle de prescripteur de goût est abordé à travers les Expositions universelles et les transformations de son industrie avec la concurrence des grands magasins. Cette étude permet d'éclairer d'un jour nouveau les ensembles décoratifs des tapissiers et leur pratique artistique au cœur d'une industrie de l'ameublement en pleine mutation.

Prix André Topia en études modernistes anglophones

● Diane DROUIN

Sorbonne Université

Directeur de thèse : Frédéric REGARD

La Figure éclatée : modernisme, surréalisme et images de soi chez Mina Loy

Cette thèse est consacrée à l'articulation du modernisme, des esthétiques avant-gardistes et de l'imagerie surréaliste dans les autobiographies en prose et les œuvres d'art de l'artiste anglo-américaine Mina Loy (1882-1966). Cette étude s'attache à explorer la construction d'images de soi dans le projet autobiographique et transatlantique de Loy, élaboré entre les années 1910 et 1950, et auquel elle avait donné le titre provisoire de « Islands in the Air ». Grâce à un travail d'archive et en s'appuyant sur un corpus inédit, cette thèse réévalue les modalités de l'écriture de soi chez Loy et suggère que ses textes en constante évolution articulent des images de soi multiples et fragmentées. L'objectif de cette thèse est d'identifier les influences de Loy, tant dans le Londres victorien de sa jeunesse que dans les avant-gardes transatlantiques qui ont façonné son image aux multiples facettes. Il s'agit d'examiner ses stratégies de fragmentation de soi, inspirées par les avant-gardes.

Pharmacie

Ces prix sont remis grâce aux libéralités de Jean Régnier et Antoinette Forest.

Prix en pharmacie toutes spécialités

● Louise BREUIL

Université Paris-Saclay

Directeur de thèse : Nicolas TOURNIER

Imagerie du transport d'efflux par la P-glycoprotéine au niveau de la barrière hémato-encéphalique : vers un biomarqueur de l'épilepsie pharmaco-résistante

Ce travail de thèse s'est focalisé sur l'utilisation de l'imagerie par tomographie à émission de positons (TEP) pour étudier l'activité de la P-gp en tant que biomarqueur de l'EPR.

Dans un premier temps, la comparaison des radiopharmaceutiques disponibles a identifié le [11C]métoclopramide comme le plus adapté pour un protocole clinique. Puis, l'influence d'inducteurs et d'inhibiteurs enzymatiques sur sa cinétique cérébrale a été étudiée, afin d'anticiper les répercussions d'éventuelles comédications.

Enfin, une méthode de quantification de l'activité de la P-gp ne nécessitant pas de prélèvement de sang artériel a été validée. Elle sera utilisée dans l'étude clinique EPIFLUX, qui emploie la TEP au [11C]métoclopramide chez des patients épileptiques.

Ce travail a enrichi notre compréhension des radiotraceurs de la P-gp, exploré son rôle en tant que biomarqueur de l'EPR et souligné la nécessité de développer des méthodes spécifiques à l'imagerie TEP des transporteurs.

● Floriane ESHAK

Université Paris Cité

Directrice de thèse : Francine ACHER

Co-directrice de thèse : Anne GOUPIL-LAMY

Nanobodies ciblant les récepteurs mGlu, des agents innovants pour la Schizophrénie

Le développement de médicaments biologiques, tels que les nanobodies, a révolutionné la thérapie grâce à leurs caractéristiques uniques qui les rendent appropriés pour cibler les récepteurs métabotropiques du glutamate (mGluRs) offrant ainsi des perspectives prometteuses pour des fins thérapeutiques.

Cette thèse vise à identifier les épitopes des nanobodies se liant aux mGluRs et à comprendre leur mode de liaison en utilisant des approches computationnelles pour développer des nanobodies spécifiques pour la schizophrénie. Nous présentons plusieurs approches computationnelles y compris la modélisation moléculaire et l'intelligence artificielle pour prédire le repliement de nanobodies, identifier leur mode de liaison et développer des nanobodies spécifiques. Dans un premier lieu, deux études de prédictions d'épitopes ont été menées avec succès, confirmées par leur validation biologique. Ensuite l'approche de la conception des nanobodies ciblant des épitopes sélectivement, a été abordé.

● Louise FOURNIER

Université Paris Cité

Directeur de thèse : Cédric CHAUVIERRE

Microbulles fonctionnalisées pour le traitement des maladies thrombotiques

Ma thèse se concentre sur le développement de microbulles échogènes pour le traitement ciblé des maladies thrombotiques. L'objectif principal était d'explorer une nouvelle stratégie pour l'encapsulation et la délivrance ciblée d'un médicament thrombolytique, en utilisant des microbulles comme vecteurs. Le projet a validé le développement des microbulles stables et biocompatibles, chargées de thrombolytique, avec une capacité de ciblage élevée sur les plaquettes activées. Les études précliniques sur la souris ont confirmé l'efficacité de ce traitement, réduisant la taille de la lésion ischémique de plus de 50% par rapport au traitement actuel, sans effets secondaires. De plus, la méthode de synthèse innovante des microbulles a fait l'objet d'un brevet récent, ouvrant la voie à de nouvelles perspectives en imagerie ultrasonore et en traitement des maladies thrombotiques.

● **Léa GUERASSIMOFF**

Université Paris-Saclay

Directeur de thèse : Julien NICOLAS

Synthèse et évaluation de prodrogues polymères thermosensibles pour la thérapie combinée et l'administration sous-cutanée d'agents anticancéreux irritants

Cette thèse est dédiée à la synthèse de polymères innovants thermosensibles ainsi qu'à leur formulation sous forme de nanoparticules (NPs) afin de faciliter l'administration d'agents de chimiothérapies. Deux stratégies d'administration ont été étudiées pour améliorer leur efficacité thérapeutique : (i) la thérapie combinée par voie intraveineuse et (ii) l'injection sous-cutanée. La première stratégie s'intéresse à réduire le « burst release » des NPs par l'utilisation d'une forme inactivée du principe actif à l'aide de prodrogues, à améliorer la biocompatibilité des NPs polymères par une formulation exclusivement dans l'eau ainsi qu'à surmonter la résistance cellulaire aux chimiothérapies en concevant des vecteurs contenant deux principes actifs. La seconde approche vise à faciliter l'élimination du vecteur en utilisant des prodrogues polymères thermosensibles rapidement dégradables et adaptées à une administration SC moins coûteuse et plus confortable pour le patient.

Prix Henri Hertz

Ce prix est remis grâce à la donation d'Emma Hertz.

● **Nils RENARD**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Directeur de thèse : Jean-Luc CHAPPEY

" La terre est affranchie " : Henri Grégoire et les paysages catholiques de la Révolution française (1789-1815)

Cette thèse interroge les rapports entre religion, environnement et anthropologie en se concentrant sur la figure de Henri Grégoire (1750-1831). En étudiant les cercles intellectuels gravitant autour de l'abbé Grégoire on propose une histoire environnementale des idées catholiques, fondée sur la définition des paysages catholiques de la France rurale, héritages idéalisés du travail de la terre et de la sacralité de l'arbre, cadre du gouvernement politique et religieux des sociétés. Nous montrons sa conception du rôle du clergé dans le gouvernement des sociétés, à travers la centralité qu'il accorde à l'agriculture. La régénération par le travail de la terre, théorisée pour les juifs et les anciens esclaves dans le cadre de l'émancipation, est définie comme l'horizon politique et spirituel de la France en Révolution. Les paysages catholiques de la Révolution se comprennent à la lumière de son approche spirituelle et civilisationnelle de l'agriculture, matrice de l'émancipation.

Prix Seligmann contre le racisme

Ce prix est remis grâce à la donation de Françoise Seligmann.

● **Gaël FAYE pour son ouvrage *Jacaranda* (éditions Grasset et Fasquelle)**

Gaël Faye vit au Rwanda depuis 2015. Il est auteur, compositeur, interprète, rappeur, poète et écrivain franco-rwandais. Son premier roman partiellement autobiographique *Petit pays* (Grasset 2016) remporte de nombreux prix dont le Prix du roman Fnac, le prix du premier roman français, Goncourt des lycéens et le prix du roman des étudiants France culture-Télérama. Gaël Faye publie un livre-CD *L'Ennui des après-midi sans fin* (2020), et son deuxième roman *Jacaranda* (Grasset 2024).

Il est également l'auteur de plusieurs albums de musique dont *Pili pili sur un croissant au beurre* (album solo 2013) et *Lundi Méchant* nommé disque d'or (deuxième album 2022). Il était la Révélation scène de l'année des Victoires de la musique 2018.

Son ouvrage *Jacaranda* retrace avec une grande simplicité poétique toute l'histoire du Rwanda, des ravages de la colonisation à ses conséquences mortifères : le génocide des tutsis, en 1994.

Sur quatre générations, avec sa douceur unique, Gaël Faye nous raconte l'histoire terrible d'un pays qui s'essaie malgré tout au dialogue et au pardon. Comme un arbre se dresse entre ténèbres et lumière, *Jacaranda* célèbre l'humanité, paradoxale, aimante, vivante.

● **Fabienne JONCA pour son ouvrage *Brown Baby* (éditions L'Atelier des Nomades)**

Fabienne Jonca est scénariste de films documentaires, auteure de beaux livres et d'albums pour la jeunesse. Passionnée de photographie et de voyages elle s'est installée à la Réunion depuis trente ans. *Brown Baby* est son premier roman pour lequel elle a reçu l'aide à l'écriture de la Région Réunion. Elle a contribué au Manifeste pour la lecture. Elle est aussi auteure d'*Un Flamboyant père Noël* qui a obtenu le Prix Afrilivre (L'Atelier des Nomades 2020), de *Jace, Magik Gouzou* (éditions Alternatives 2017), d'*Ambroise Vollard, un don singulier* (éditions 4 Épices, 2017) et de *Brown Baby* (éditions Atelier des Nomades 2024).

Son ouvrage *Brown Baby* est un roman de fiction inspirée du drame historique méconnu des Brown Babies. Au rythme du blues et du jazz, ce roman de l'exil témoigne de la violence de ces vies déracinées et disloquées par le racisme dans les années 1950. Une famille de Noirs américains fuit la ségrégation dans l'espoir de trouver refuge en France. Plongé dans ce nouveau monde, Sam s'interroge sur la couleur de sa peau différente de celle de ses parents et de sa sœur. Il se confronte au mystère de sa naissance et découvre un drame historique qui a secoué l'existence de sept mille enfants métis au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

● **Vincent DUCLERT, mention spéciale du jury pour son ouvrage *La France face au génocide des Tutsi. Le grand scandale de la V^e République* (éditions Tallandier)**

Vincent Duclert est historien, chercheur titulaire et ancien directeur du Centre Raymond Aron (CESPRA, EHESS-CNRS). Il est spécialiste des sociétés démocratiques et de l'histoire des génocides. De 2016 à 2018, il a présidé la Mission d'étude en France sur la recherche et l'enseignement des génocides et des crimes de masse (*Rapport publié par vie-publique.fr*) et de 2019 à 2021, la Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi (*Rapport publié par vie-publique.fr*). Il publie les ouvrages *Comprendre le génocide des Arméniens* (Ed. Tallandier, avec Hamit Bozarslan et Raymond H. Kévorkian 2015) et *La France face au génocide des Tutsi. Le grand scandale de la V^e République* (éditions Tallandier 2024).

Son ouvrage *La France face au génocide des Tutsi. Le grand scandale de la V^e République*, amplifie le constat et affirme qu'il s'agit du plus grand scandale de la V^e République. Il reprend la longue histoire des relations franco-rwandaïses, revisite l'intégralité des archives et les complète de documents et témoignages inédits. Il démontre la profondeur des liens entre le sommet de l'État et le régime d'Habyarimana, décrit des systèmes de commandement militaire et politique parallèles, leurs dérives, les tensions. Il souligne enfin que tous les éléments étaient à la disposition de la présidence française pour que le génocide soit anticipé, compris et arrêté. Pourtant, l'impensable s'est déroulé sous nos yeux incrédules.

Prix Fénéon

Ces prix sont remis grâce à la donation de Fanny et Félix Fénéon.

- **Youness BOUSENNA pour son ouvrage** *Les présences imparfaites* (éditions Rivages)

Youness Bousenna, est né en 1990 à Avignon. Journaliste et critique littéraire, il collabore avec plusieurs médias (Le Monde, Télérama, Mediapart, Arte...). *Les présences imparfaites* est son premier roman. Confessions douces-amères d'un ambitieux désenchanté, enfant de la fin du XX^e siècle. Marc Pépin, cinquante-huit ans, est grand reporter au Figaro et auteur de quatre romans. À l'automne de sa vie, il décide de coucher sur le papier une confession douce-amère, récit autobiographique sans concession qui est aussi un tableau générationnel des années 1990-2000, qu'il ne destine pas à la publication. Il y revient sur son enfance dans la classe moyenne à Thiais, sa carrière de journaliste et d'écrivain, ne s'épargnant pas dans l'aveu de ses faiblesses et de ses lâchetés, fruits d'un égoïsme existentiel. Se croyant protégé par le destin, pensant que les événements glissent sur lui, cette sorte d'homme sans qualités de la fin du XX^e siècle sera rattrapé par les épreuves de la séparation, du deuil, de la maladie et, surtout, de sa propre vieillesse. Sans que l'on sache si cela le transforme ou le terrasse.

- **Pierre GENOUVRIER pour sa série d'aquarelles** *Échos du passé*

Pierre Genouvrier est artiste plasticien, diplômé de l'Institut Supérieur des Arts Appliqués (LISAA) en 2014. Ses deux séries de sculptures intitulées Vestige et Porteurs de paysages, réalisées entre 2023 et 2024 ont été primées par le jury. Ses céramiques en grès mêlent le vivant au géologique. Il s'agit de masses et d'édifices rocheux sous la surface desquels l'animal apparaît. Des montagnes sont animalisées par petites touches. La paréidolie reconstitue le reste : dans tel renflement une patte, dans tel autre une défense. En sculptant, Pierre Genouvrier explique avoir régulièrement des histoires, des contes qui lui viennent à l'esprit. Pour cette série il s'agit de grands troupeaux qui se seraient figés dans un passé très lointain et qui, refaçonnés par le temps et les éléments, formeraient nos montagnes et rochers.

Prix Pierre et Yvette Roudy

Ces prix sont remis grâce à la donation d'Yvette Roudy.

- **Marie João BETTEGA**

Lycée Molière (Paris)

L'année dernière, nous avons travaillé sur la pièce de Claudine Galea, *Blanche Neige foutue forêt*, une réécriture féministe du conte de *Blanche Neige*. Avec l'aide de notre professeure, Laurence Fauc, nous avons axé le spectacle sur le ridicule des personnages.

C'est ce que nous avons essayé de retranscrire dans le découpage de la scène que j'ai présenté avec Baptiste Ducom, mon camarade binôme. Le but étant, pour ma part, de montrer l'absurdité de l'obsession de la reine sur le corps, et sur son corps qui vieillit et qu'elle voudrait rester jeune indéfiniment. Nous avons donc travaillé sur les tours de danse, tableaux, images scéniques. Toute cette recherche m'a d'abord beaucoup sortie de ma zone de confort mais cela a développé en moi un amour du théâtre, et de la création théâtrale en général, tout en développant ma palette de jeu.

Aujourd'hui, je suis dans un double cursus, en cycle d'orientation professionnel en art dramatique et en études théâtrales à la Sorbonne Nouvelle en espérant un jour pouvoir en faire mon métier.

● **Thomas MONTEIRO**

Lycée Jacques Prévert (Taverny)

J'ai débuté le théâtre à partir de ma seconde en enseignement optionnel avec plein de curiosité pour cet univers qui m'était encore inconnu. J'ai décidé de poursuivre l'option théâtre jusqu'à la fin de ma dernière année au lycée. J'ai développé pour cet art une passion débordante, dans laquelle je me suis investi, animé d'un désir de vouloir progresser et de dépasser mes limites afin de voir jusqu'où je pouvais aller.

Le théâtre m'a offert un endroit dans lequel m'épanouir. J'ai pu développer mon autonomie et ma créativité, vaincre ma timidité, affronter le regard des autres, explorer des disciplines multiples comme la danse et le chant.

Pour le prix Yvette Roudy, j'ai présenté la scène 5 de *Cet enfant* de Joël Pommerat dans laquelle je joue le rôle d'une mère donnant son enfant à un couple parce qu'elle ne peut pas s'en occuper. En participant à ce prix, j'ai voulu partager le bilan de mon expérience, montrer mes capacités et refléter les valeurs d'un art que je poursuis à travers mes études supérieures en licence d'art du spectacle.





*La composition
des jurys*

Prix solennels de thèse

Les jurys constitués sous la direction de monsieur le recteur de la région académique d'Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris, sont composés d'enseignants-chercheurs, de praticiens hospitaliers mais également de membres de la Cour de cassation. La chancellerie des universités de Paris remercie chacun des membres de jury pour leur dévouement et le travail de qualité fourni pour l'étude des candidatures.

Droit et sciences politiques

Prix en droit toutes spécialités

- **Marie-Emma BOURSIER**, maîtresse de conférences HDR en droit privé, doyenne de la Faculté de droit et science politique à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- **David CAPITANT**, professeur des universités en droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Julien CAZALA**, professeur des universités en droit public et co-directeur de l'Institut de droit public, sciences politiques et sociales à l'Université Sorbonne Paris Nord
- **Thomas HOCHMANN**, professeur des universités en droit public à l'Université Paris Nanterre
- **Sara PATRIS-GODECHOT**, professeure des universités en droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris-Est Créteil
- **Alix PERRIN-RENARD**, professeure des universités, agrégée de droit public, directrice du Centre de Recherche Droit Dauphine à l'Université Paris-Dauphine
- **Florian POULET**, professeur agrégé des facultés de droit à l'Université d'Évry Val d'Essonne
- **Céline ROYNIER**, professeure des universités en droit public à Cergy Paris Université
- **Bernard TEYSSIE**, professeur émérite de droit privé à l'Université Paris-Panthéon-Assas
- **Charles VAUTROT-SCHWARZ**, professeur des universités agrégé de droit public à l'Université Paris-Saclay, Doyen de la faculté Jean Monnet
- **Dina WAKED**, professeure en droit à Sciences Po
- **Bertrand WARUSFEL**, professeur des universités en droit public à l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Prix André Isoré en droit privé

- **Tristan AZZI**, professeur des universités en droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Dirk BAUGARD**, professeur des universités en droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis
- **France DRUMMOND**, agrégée des Facultés de droit, professeure à l'Université Paris-Panthéon-Assas et directrice de l'Institut de Recherche en Droit des Affaires de Paris
- **Dimitri HOUTCIEFF**, professeur des universités en droit privé à l'Université d'Évry Val d'Essonne
- **Marc PICHARD**, professeur de droit privé à l'Université Paris Nanterre, codirecteur de l'École doctorale de droit et de science politique et directeur adjoint du GIS Institut du genre
- **Pierrette PINOT**, conseillère doyenne honoraire de la Cour de cassation
- **Julie TRAUILLÉ**, professeure des universités de droit privé à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Prix Georgette Mariani en droit de la mer

- **Niki ALOUPI**, professeure agrégée de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas
- **Raphaële RIVIER**, professeure des universités en droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Jean-Marc THOUVENIN**, professeur des universités en droit public à l'Université Paris Nanterre

Prix en sciences politiques

- **Frédéric BRAHAMI**, directeur d'études à l'EHESS
- **Laure DELCOUR**, maîtresse de conférences en sciences politiques à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle
- **Renaud DORANDEU**, professeur des universités en sciences politiques à l'Université Paris-Dauphine
- **Christian LEQUESNE**, professeur des universités en sciences politiques à Sciences Po
- **Patrick SAVIDAN**, professeur des universités en droit public et en sciences politiques à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Sciences économiques et de gestion

Prix en sciences économiques

Prix en sciences de gestion

- **Melika BEN SALEM**, professeure des universités en économie à l'Université Gustave Eiffel
- **Éric BONSANG**, professeur des universités en sciences économiques à l'Université Paris-Dauphine
- **Laurence JACQUET**, professeure des universités en sciences économiques à CY Cergy Paris Université
- **Mariana ROJAS-BREU**, professeure des universités en sciences économiques à l'Université Paris-Panthéon-Assas
- **Francisco SERRANITO**, professeur des universités en sciences économiques à l'Université Sorbonne Paris Nord
- **Alexandre STEYER**, professeur des universités en sciences de gestion à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Médecine

Prix en médecine toutes spécialités

Prix Guy et Suzy Halimi en pneumologie, épidémiologie, maladies infectieuses, cardiologie, cancérologie

Prix en cancérologie

Prix en maladies infectieuses

Prix en ophtalmologie

- **Marie-Christophe BOISSIER**, professeur en immuno-rhumatologie - directeur UMR INSERM (Li2P) à l'Université Sorbonne Paris Nord
- **Jean-Charles DUCLOS-VALLÉE**, professeur en médecine à l'Université Paris-Saclay
- **Caroline KANNENGIESSER**, professeure en médecine à l'Université Paris Cité
- **Bernard MAÎTRE**, professeur des universités - praticien hospitalier en pneumologie à l'Université Paris-Est Créteil-Val-de-Marne
- **Cindy NEUZILLET**, docteure en médecine à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- **Valérie POURCHER-MARTINEZ**, professeure des universités - praticien hospitalier à Sorbonne Université

Sciences

Prix en sciences toutes spécialités

Jury 1

- **Denis BOIRON**, professeur des universités - Institut d'optique (Laboratoire Charles Fabry) à l'Université Paris-Saclay
- **Benjamin CARBONNIER**, professeur des universités en chimie à l'Université Paris-Est Créteil
- **Maryvonne GERIN**, directrice de recherche à l'Observatoire de Paris
- **Anke LINDNER**, professeure en physique à l'Université Paris Cité
- **Olivier PARISEL**, directeur de recherche CNRS à Sorbonne Université

Jury 2

- **Anne-Lise BEAUCOUR**, professeure des universités à CY Cergy Paris Université
- **Aurélia FRAYSSE**, maîtresse de conférences et directrice adjointe déléguée à la vie universitaire de Graduate School Sciences de l'ingénieur à l'Université Paris-Saclay
- **Stéphane SERFATY**, professeur des universités à CY Cergy Paris Université

Jury 3

- **Patricia ALBANESE**, professeure des universités à l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne
- **Sébastien GAUMER**, professeur des universités à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- **François JOUEN**, directeur d'études et doyen de la Section des Sciences de la Vie et de la Terre à l'EPHE
- **Mario OLLERO**, professeur des universités de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne
- **Alexandre PERY**, directeur de la recherche et de la valorisation d'AgroParisTech et directeur de l'école doctorale ABIES à l'Université Paris-Saclay
- **Tony ROBILLARD**, professeur des universités à l'Institut de systématique, évolution, biodiversité du Muséum national d'Histoire naturelle
- **Catherine TOURETTE-TURGIS**, professeure titulaire de la chaire compétences et vulnérabilités à Sorbonne Université

Jury 4

- **Pierre-Gilles LEMARIE-RIEUSSET**, professeur des universités en mathématiques à l'Université d'Évry Val-d'Essonne

- **Christian ROBERT**, professeur des universités en statistiques à l'Université Paris-Dauphine-PSL et membre senior IUF
- **Frédéric ROUPIN**, professeur des universités en informatique et directeur de l'Institut Galilée à l'Université Sorbonne Paris Nord

Lettres et sciences humaines

Prix en lettres et sciences humaines toutes spécialités

Jury 1

- **Étienne BOISSERIE**, maître de conférences HDR, co-directeur du centre de recherche Europe-Eurasie à l'INALCO
- **Emmanuelle DE CHAMPS**, maîtresse de conférences en histoire britannique à CY Cergy Paris Université
- **Antoine PERRIER**, chargé de recherche au CNRS à Sciences Po
- **Michel-Yves PERRIN**, directeur d'études à la Section des Sciences Religieuses à l'EPHE
- **Vincent PUECH**, maître de conférences en histoire ancienne à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Jury 2

- **Guillaume BRIDET**, professeur des universités en littérature française à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle
- **Catherine KÖNIG-PRALONG**, professeure des universités en philosophie et histoire et directrice d'études à l'EHESS
- **Catherine LANONE**, professeure des universités en littérature anglo-saxonne à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle
- **Christophe MARTIN**, professeur des universités en littérature française du 18^e siècle et enseignant délégué aux relations avec le CNRS à Sorbonne Université
- **Denis PERNOT**, professeur des universités en littérature française et directeur de l'UFR Lettres, langues, sciences humaines et des sociétés à l'Université Sorbonne Paris Nord
- **Thomas SZENDE**, professeur des universités en langue et civilisation hongroise à l'INALCO
- **Sophie WAUQUIER-GRAVELINES**, professeure des universités en science du langage à l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Jury 3

- **Choukri HMED**, professeur des universités en sociologie à l'Université Paris Cité
- **Dominique MÉDA**, professeure des universités en sociologie à l'Université Paris-Dauphine
- **Christel MULLER**, professeure en histoire grecque à l'Université Paris Nanterre et membre senior de l'IUF
- **Lucia ROMO DESPREZ**, professeure des universités en psychologie clinique et co-directrice du laboratoire EVACLIPSY à l'université Paris Nanterre
- **Mélanie ROUSTAN**, maîtresse de conférences en ethnologie, anthropologie sociale et culturelle au Muséum national d'Histoire naturelle
- **Réjane VALLÉE**, professeure des universités en sociologie à l'Université d'Évry Val d'Essonne

Prix Benabou en histoire moderne de France ou de la région parisienne

- **Reynald ABAD**, professeur des universités en histoire moderne à Sorbonne Université
- **Anne CONCHON**, professeure des universités à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Jean-Marie LE GALL**, professeur des universités en histoire moderne à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Guy-Michel LEPROUX**, directeur d'études de la Section des Sciences Historiques et Philologiques à l'EPHE
- **Liliane PEREZ**, professeure des universités à l'Université Paris Cité
- **François PERNOT**, professeur des universités en histoire moderne à CY Cergy Paris Université
- **Olivier PONCET**, professeur en histoire des institutions, diplomatique et archivistique modernes à l'École nationale des chartes
- **Jean-Paul ZUÑIGA**, directeur d'études à l'EHESS

Prix Jean Royère en arts visuels (arts plastiques, arts appliqués et arts décoratifs)

- **Thierry DUFRÊNE**, professeur des universités et directeur du Centre de Recherche en Histoire de l'Art et Histoire des Représentations à l'université Paris Nanterre
- **Rossella FROISSART**, directrice d'études à l'EPHE
- **Rémi LABRUSSE**, professeur des universités à l'EHESS
- **Gilles MALANDAIN**, professeur des universités à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- **Sokoanthea PHAY**, professeure des universités en histoire et théorie de l'art à l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis
- **Pierre WAT**, professeur des universités en histoire de l'art contemporain à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Damien ZANONE**, professeur des universités de littérature française du 19^e siècle à l'Université Paris-Est Créteil

Prix André Topia en études modernistes anglophones

- **Hélène AJI**, professeure des universités en littérature américaine à l'École normale Supérieure
- **Thomas CONSTANTINESCO**, professeur des universités en littérature américaine à Sorbonne Université
- **Catherine LANONE**, professeure des universités en littérature anglo-saxonne à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle
- **Frédéric REGARD**, professeur émérite en littérature anglaise à Sorbonne Université
- **Benoît TADIÉ**, professeur des universités en littérature américaine à l'Université Paris Nanterre

Pharmacie

Prix en pharmacie toutes spécialités

- **Elias FATTAL**, professeur des universités en pharmacotechnie à l'Université Paris-Saclay
- **Pascale GAUSSEM**, professeure des universités en hématologie à l'Université Paris Cité
- **Erwan POUPON**, professeur des universités à l'Université Paris-Saclay
- **Michel VIDAL**, pharmacien et professeur des universités en chimie à l'Université Paris Cité

Prix Henri Hertz

- **Bernard BEIGNIER**, recteur de la région académique d'Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France
- **Antoine COMPAGNON**, professeur au Collège de France et membre de l'Académie française
- **Béatrice DIDIER**, professeure émérite à l'École Normale Supérieure
- **Dominique SCHNAPPER**, ancien membre du Conseil Constitutionnel et directrice de recherche à l'EHESS
- **Perrine SIMON-NAHUM**, directrice de recherche au CNRS

Prix Seligmann contre le racisme

- **Bernard BEIGNIER**, recteur de la région académique d'Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France
- **Fatima BESNACI-LANCOU**, historienne et écrivaine, lauréate du prix littéraire Fénéon en 2005
- **Bruno FULDA**, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts
- **Méline FULDA**, consultante en gouvernance à la Banque mondiale
- **Pierre JOXE**, ancien ministre de l'intérieur et président de la Fondation Seligmann
- **Yvette ROUDY**, ancienne ministre des droits de la femme
- **Philippe SCHIL**, ingénieur général des Mines
- **Guy SNANOUDJ**, secrétaire général de l'Institut Paul Delouvrier
- **Nathalie TEHIO**, présidente de la Ligue des droits de l'Homme

Prix Fénéon

- **Bernard BEIGNIER**, recteur de la région académique d'Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France
- **Thomas AUGAIS**, écrivain, lauréat du prix littéraire Fénéon 2013
- **Pascal COMMÈRE**, écrivain
- **Marc DESGRANDCHAMPS**, peintre
- **Jean-Philippe DOMEQ**, romancier et essayiste
- **Christian DOUMET**, écrivain et professeur
- **Elisa Shua DUSAPIN**, lauréate du prix littéraire Fénéon 2023
- **Édouard FABRE**, lauréat du prix artistique Fénéon 2023
- **Nadia GHIAÏ-FAR**, peintre, lauréate du prix artistique Fénéon 2002
- **Francine de MARTINOIR**, écrivaine
- **Didier OTTINGER**, directeur adjoint MNAM - Centre Pompidou
- **Claire PAULHAN**, écrivaine et editrice
- **Jérôme PRIEUR**, écrivain, cinéaste
- **Philippe RENONÇAY**, romancier
- **Dominique VIART**, écrivain, critique littéraire et professeur

Prix Pierre et Yvette Roudy

- **Bernard BEIGNIER**, recteur de la région académique d'Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France
- **Yvette ROUDY**, ancienne ministre des droits de la femme
- **François-Xavier BORREL**, comédien
- **Didier CARAMALHO**, journaliste culturel
- **Marie-Laure COQUELET**, professeure des universités en droit, ancien vice-chancelier des universités de Paris
- **Françoise DURAND**, professeure de lettres, retraitée
- **Adel KEGNIKE**, commercial CSE
- **André LUCAS**, professeur agrégé de grammaire, ancien maire adjoint de Lisieux, retraité
- **Patricia MAMET-RIONDET**, professeure de sciences politiques, ancien membre du Conseil économique, social et environnemental
- **Marie-Claire PAPONNAUD**, ancienne directrice d'études - PRISMA Presse
- **Patricia RICHARD**, professeure de théâtre et metteuse en scène
- **Céline SALDOU**, Provisseure
- **Jean-Pierre SALDOU**, retraité de la Police nationale



Léon Alexandre Delhomme (1841-1895), La République, 1889.



*Vous aussi, rejoignez l'histoire.
Soutenez le rayonnement universitaire français.*

Plus d'informations :
prix.chancellerie@ac-paris.fr

www.ac-paris.fr / www.sorbonne.fr